



ACTUALITÉS Des adieux émouvants à la petite Audrey A 3
SPORTS Armstrong chute, se relève... et impose sa loi S 9

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

www.cyberpresse.ca

QUÉBEC, LE MARDI 22 JUILLET 2003

TOURISME

Manque à gagner de 470 M\$ à l'horizon

Normandeau compte sur les Québécois pour sauver la saison

MANON LESSARD
MLessard@lesoleil.com

■ L'industrie touristique québécoise devra faire face à un manque à gagner de 468 millions\$. C'est du moins ce que révèlent les prévisions de croissance revues à la baisse par Tourisme Québec. La saison estivale n'est pas terminée, mais les recettes de 8,5 milliards\$, attendues en 2003, ne seront pas au rendez-vous.

Depuis février, les données fournies par Tourisme Québec ont fait l'objet de deux révisions. La première au mois d'avril — en pleine crise du SRAS — et la seconde à la fin juin. La croissance anticipée de 8,3% est passée à 4% au printemps, puis à 2,3% au début de l'été.

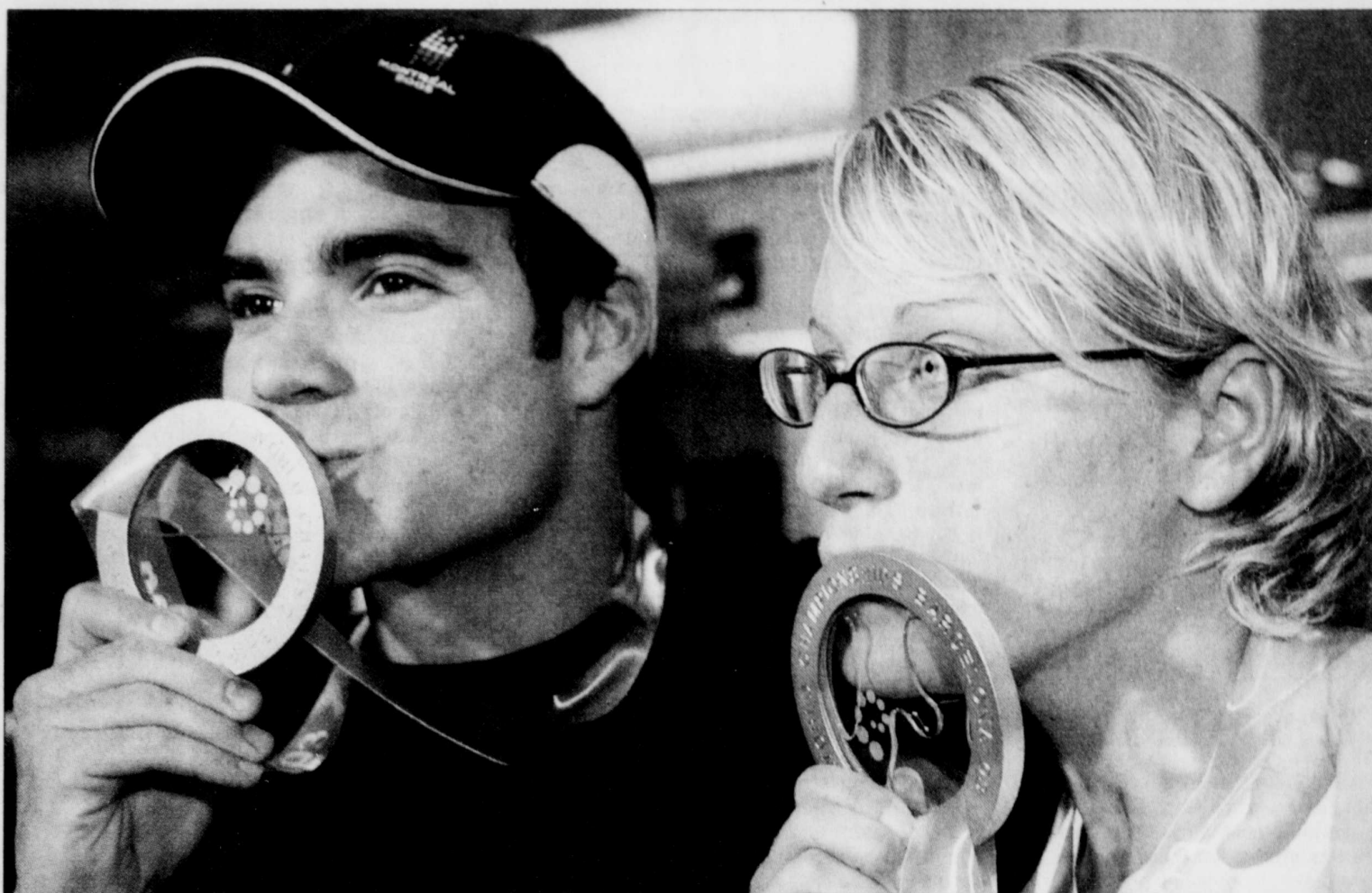
En 2002, l'industrie touristique québécoise avait généré des recettes de 7,8 milliards\$ alors que 21,9 millions de touristes avaient visité la province. Basés sur les chiffres de l'an dernier, les revenus anticipés en 2003 oscillaient, à l'origine, autour de 8,5 milliards\$. Tourisme Québec s'est toutefois ravisé. Les recettes prévues sont plutôt de 8 milliards\$.

« Ces prévisions sont prématurées, nuance la ministre déléguée au Développement régional et au Tourisme, Nathalie Normandeau. Un bilan sera fait en septembre. Il est vrai que les grands hôtels à Québec et à Montréal ont connu une diminution de leur achalandage. Il n'y a pas que le SRAS en cause. Dame Nature y est pour beaucoup. »

« La saison touristique peut connaître une amélioration.

Voir TOURISME en A 2 ►

Accueillis en héros



Les médaillés d'or canadiens en plongeon Alexandre Despatie et Émilie Heymans ont reçu un accueil délirant, hier, à l'aéroport de Dorval, à leur retour des championnats du monde aquatiques où ils se sont couverts d'or. « J'ai encore du mal à prononcer les mots "champion du monde", je pense que ça va prendre un peu de temps », a lancé Despatie. Nettement plus réservée, Heymans en était presque mal à l'aise. Voir texte en S 5.

Entente imminente aux Postes

La grève est de nouveau repoussée de 24 heures

OTTAWA (PC) — Après des séances marathon de négociations au cours des derniers jours, Postes Canada et les représentants syndicaux des 48 000 employés semblent près d'une entente, laissant entrevoir la possibilité d'éviter la grève générale.

Les parties se sont entendues tard hier soir pour prolonger le délai de négociations d'une autre période de 24 heures, jusqu'à ce soir, minuit. C'est donc dire qu'il y aura des services postaux aujourd'hui, comme à l'habitude.

Les porte-parole des deux parties ont indiqué en mi-journée, hier, qu'ils étaient optimistes d'en arriver à une entente de principe. La représentante syndicale croyait même qu'il serait possible d'en faire l'annonce avant l'ancienne échéance fixée à minuit,

hier soir. « Je crois que c'est possible », a déclaré Deborah Bourque, présidente du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP).

Du côté de l'agence fédérale, on disait croire que les choses en arriveraient à un dénouement positif au cours des prochaines heures. « Nous en sommes à un stade où nous sommes en train de peaufiner l'entente », a expliqué le porte-parole de Postes Canada, François Legault.

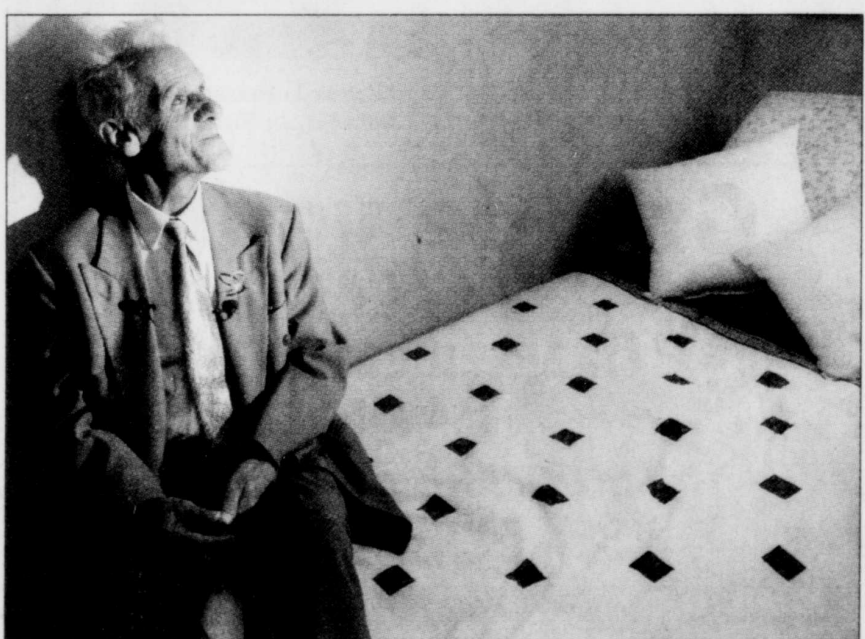
« C'est une question de détails plus que d'autre chose », a-t-il poursuivi, avant d'ajouter que la négociation de ce genre de détails peut parfois prendre plus de temps qu'on ne le croit. Néanmoins, M. Legault dit avoir « bon espoir » que les choses se règlent sous peu.

À l'origine, la grève était prévue pour vendredi dernier, mais une entente de dernière minute entre les deux parties a repoussé la grève à dimanche. Une deuxième prolongation prenait fin hier soir, à minuit.

À moins d'une autre prolongation ou d'une entente de principe, les 48 000 employés de Postes Canada pourraient, techniquement, commencer la grève dès demain.

Les pourparlers pour renouveler la convention collective se sont étiés pendant tout le week-end. Les salaires, les avantages sociaux et la charge de travail demeurent les points les plus litigieux. Ni le syndicat, ni l'employeur, n'ont voulu commenter sur

Voir POSTES en A 2 ►



Phillion, souriant, sur le lit de sa nouvelle chambre dans la maison de sa sœur.

« L'air est bien meilleur qu'en prison »

Après 30 ans d'incarcération, Roméo Phillion est libéré en attendant la révision de son dossier

MARLENE HABIB
Presse canadienne

TORONTO — Après être demeuré plus de 30 ans derrière les barreaux, Roméo Phillion a été libéré sous caution, hier, pour aller vivre chez sa sœur le temps que le ministre fédéral de la Justice, Martin Cauchon, détermine s'il a été condamné injustement pour meurtre.

Le juge David Watt, de la Cour supérieure de l'Ontario, lui a accordé une libération contre une caution de 50 000\$. « C'est merveilleux. L'air est bien meilleur qu'en prison », a lancé Phillion en quittant le palais de justice accompagné de plusieurs parents et amis.

James Lockyer, l'avocat de M. Phillion, a indiqué que son client pourrait demeurer en liberté conditionnelle pendant plus de 18 mois — la période minimale qu'il faudra au ministère de la Justice pour déterminer si la condamnation était injustifiée.

Cette libération crée un précédent important, a indiqué l'avocat en entrevue, puisqu'il n'existait aucune clause du Code criminel permettant de libérer une personne susceptible d'avoir été condamnée injustement.

Quand on lui a demandé si la Couronne en appellerait de la décision du juge Watt, le procureur James Stewart

Voir PRISON en A 2 ►

En avoir pour ses 5\$



PETITS MUSÉES

C'est l'été. Vous êtes en vacances à Québec. Il pleut. Soit, vous rongez votre frein. Soit, vous chaussez vos espadrilles, vous emportez une p'tite laine et vous prenez la route des musées. La ville en cache un et un autre.

Votre itinéraire débutera au stationnement souterrain de l'hôtel de ville de Québec, où vous garerez votre voiture pour une longue journée. De préférence, il pleuvra un mardi. Car le lundi, certains musées sont fermés. Mais peu importe le jour, il y fait généralement un peu frais. D'où l'importance de traîner un chandail, même en pleine canicule urbaine.

En montant la côte de la Fabrique, la tour oblongue du Musée de l'Amérique française vous fera de l'œil. Il est hébergé par le Petit Séminaire de Québec, au cœur de la vieille ville. À l'entrée, un guide vous proposera une grande tournée du site, dont les murs de pierre recèlent quatre siècles d'histoire. Où que le regard se pose, juste de la beauté. Vues de l'intérieur, les cours des maisons voisines vous dévoileront leurs balcons fleuris. De l'extérieur, la majesté de l'édifice et la quiétude des lieux vous changeront de l'agitation des rues.

Pour accéder au Musée lui-même, le

visiteur devra traverser une somptueuse chapelle, prendre l'ascenseur, franchir un large couloir de pierre, parcourir une cour gazonnée. Une fois à l'intérieur du pavillon, la luminosité d'un escalier de trois étages tranchera avec la pénombre des salles, où des peintures, des objets religieux, des instruments scientifiques et des documents audiovisuels vous raconteront l'histoire de l'Amérique française, qui est aussi celles du Petit Séminaire et de l'amiral anglais William Phips. Vous en aurez pour vos 4\$.

Piquez ensuite par la rue du Trésor, tournez à droite rue Sainte-Anne et faites un saut au Musée de cire (3\$). Comme l'a écrit Alexandre, dans le cahier des commentaires, « c'est shuète ». Vous revisiterez vos classiques avec un Champlain et une Madeleine de Verchères qu'on suppose plus vrais que

vrais. Et vos enfants seront crampés devant un Guy Lafleur et un Michel Courtemanche plutôt ressemblants. Un peu broché à foin, sans prétention, ce Musée se parcourt en un rien de temps. Avant de casser la croûte pour dîner, prenez le temps d'aller au Musée d'art inuit Brousseau, rue Saint-Louis. Le design épuré du lettrage annonce une distinction que l'exposition ne dément pas. De serpentine,

vous en aurez pour vos 5\$.

Voir MUSÉES en A 2 ►

AUJOURD'HUI



Le Monde

Monrovia à feu et à sang.

4500 marines américains se préparent à une intervention au Liberia où les rebelles et les troupes de Taylor se livrent une bataille acharnée. Page A 8

SOMMAIRE

Actualités	A 3	Économie	C 1
Agenda	B 4	Éditorial	A 13
Arts et vie	B 1	Le monde	A 8
Bourses	C 4	Petites annonces	S 11
Bridge	S 15	Québec / Canada	A 6
Capitale et régions	A 10	Sports	S 1
Décès	C 6	Statistiques	S 10
Divertissements	B 5	Télévision	B 2

LA MÉTÉO

Maximum 20, minimum 16

Pluie en matinée et faible pluie en après-midi. Détails page S 16.

Précipitations (avant hier)

Ce mois-ci: 56,9 mm L'an dernier: 24,2 mm
Cet été: 236,3 mm L'été dernier: 195,7 mm

QUÉBEC,
107^e ANNÉE, N° 201
FLORIDE, 1,75 \$ US
MONTREAL
OTTAWA 87¢
PLUS TAXES



65¢ PLUS TAXES 6 27657 00072 8

DEMAIN DANS LE SOLEIL

Les soirées Tupperware



Lorsqu'il a créé son premier bol de plastique, en 1946, Earl Tupper ne devait pas se douter que des consommateurs, et surtout des consommatrices, tiendraient un jour des soirées de ventes sur ses produits. Notre collaboratrice décrit l'une de ces soirées.

Dans le cahier Arts et vie

Le dernier droit



Les rescapés du Tour de France et le détenteur du maillot jaune, Lance Armstrong, bénéficient d'une journée de repos aujourd'hui. Ils en profiteront pour faire le plein d'énergie avant les ultimes étapes de la Grande Boucle. À lire demain les pronostics à propos du dernier droit.

Dans le cahier Sports

POUR NOUS JOINDRE

Abonnements	686-3344
	1-866-686-3344
Carrières et professions	686-3270
Petites annonces	844-4444
Promotion	686-3342
Publicité détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

LE SOLEIL

LE SOLEIL, une division de 3834310 Canada Inc., est publié et édité par LE SOLEIL, 925, chemin Saint-Louis, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec), G1K 7J6. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hughes-Rand, bureau 4, à Québec (Québec), G2C 2B4, par Transcontinental de la Capitale, une filiale de Transcontinental Inc., 1, place Ville-Marie, bureau 3315, Montréal (Québec), H3B 3N2.

Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

POSTES

Suite de la Une

quels aspects les progrès ont été enregistrés.

Sans contrat de travail depuis le début de l'année, les postiers ont voté à 92%, le mois dernier, en faveur de la grève. Des 48 000 postiers canadiens, 10 500 travaillent au Québec.

La dernière grève à Postes Canada est survenue en 1997. Elle n'avait duré que deux semaines, interrompue abruptement par une loi spéciale du gouvernement fédéral obligeant les employés à retourner au travail.

Après 11 septembre: 14 enquêtes de mauvais traitements

WASHINGTON (AFP) — Le département américain de la Justice a ouvert 14 enquêtes portant sur les mauvais traitements et les insultes dont auraient été victimes des personnes arrêtées aux États-Unis à la suite du 11 septembre, selon un rapport du gouvernement rendu public hier.

Les cas énumérés par le bureau de l'inspecteur général du ministère vont des accusations pour insultes à la menace de mort de prisonniers en passant par le non-respect de la religion musulmane. Un garde dans une prison aurait insulté un musulman, lui intimant l'ordre d'enlever sa chemise afin qu'avec celle-ci il nettoie ses chaussures.

L'ouverture de ces 14 enquêtes, selon le rapport, ne couvre qu'une partie infime des 1073 plaintes reçues par les autorités judiciaires américaines par des personnes emprisonnées en vertu du Patriot Act, une loi adoptée après les attaques du 11 septembre, qui donne des pouvoirs sans précédent aux forces de police en matière de surveillance et d'internement des personnes.

L'inspecteur général a écarté 431 plaintes sur les 1073 déposées, estimant que celles-ci n'étaient pas de sa compétence.

Un Égyptien a déclaré avoir dû subir à plusieurs reprises des fouilles corporelles, ne pas avoir pu contacter son consulat, ne pas avoir eu le droit de pratiquer ses rites religieux.

C'ÉTAIT HIER

1992 — Le Vatican émet l'opinion que la discrimination à l'égard des homosexuels est parfois juste.

1990 — Une tentative de ravitailler les Mohawks d'Oka échoue, devant le refus de la Sûreté du Québec de laisser passer les provisions. Les Mohawks reçoivent des appuis d'un peu partout, notamment de Winnipeg où le député méo-démocrate Elijah Harper prend la tête d'une manifestation de sympathie impliquant un millier de personnes.

1989 — Californie: un jeune pilote de 21 ans, Tony Allengena, effectue le tour de la planète aux commandes d'un monomoteur Cessna en sept semaines et 35 escales.

1986 — En Grande-Bretagne, la Chambre des communes se prononce en faveur de la suppression des châtiements corporels dans les écoles.

1984 — Le Pakistan dément avoir entrepris la fabrication d'une bombe atomique islamique ou avoir obtenu une aide de la Chine dans le domaine nucléaire.

1968 — Un avion israélien, parti d'Israël à destination de Rome avec 48 personnes à bord, est détourné sur l'Algérie par des pirates de l'air.

1967 — Tremblement de terre en Anatolie: une centaine de morts.

1962 — Un appareil de CP-Air s'écrase à Honolulu: 27 personnes sont mortes dont 11 Canadiens. — Le satellite américain Telstar relaie la première émission de télévision en direct entre les États-Unis et l'Europe.

1950 — Le roi Léopold II rentre en Belgique après six années d'exil.

1934 — Des agents du FBI abattent le gangster John Dillinger, à Chicago.

1933 — L'aviateur américain Wiley Post réussit le premier tour du monde aérien en solitaire.

1906 — Le Québec est l'hôte d'un premier rallye automobile. Parties de Chicago et Buffalo le 12 juillet, les voitures passent notamment par Trois-Rivières et Québec, avant de poursuivre leur route vers la Beauce et le Maine.

TOURISME

Suite de la Une

Elle prend fin en septembre et le mois de juillet n'est pas encore terminé», avance Johanne Pelletier, conseillère en communication à Tourisme Québec. «Les gens prennent leurs vacances de plus en plus tard. Nombreux sont ceux qui les ont planifiées en août, voire en septembre», constate pour sa part la ministre Normandeau.

«Plus de la moitié des régions touristiques du Québec enregistrent une hausse de leurs activités», affirme Johanne Pelletier. La ministre corrobore ces propos. En effet, la Côte-Nord, les Îles-de-la-Madeleine, l'Abitibi-Témiscamingue et la Gaspésie voient grimper substantiellement le nombre de leurs vacanciers par rapport à l'an dernier.

70% DE QUÉBÉCOIS

La clientèle touristique de la province est composée à 70% de Québécois. Ceux-ci voyagent de plus en plus près de leur lieu de résidence. Leurs séjours plus courts, mais plus nombreux devraient contribuer à dynamiser les marchés intérieurs au Québec. «Nous comptons sur les Québécois pour maintenir une croissance de l'industrie touristique et contrer en partie la

baisse de la clientèle en provenance des États-Unis et de l'étranger», expose avec optimisme M^{me} Normandeau.

CAMPAGNE D'AUTOMNE

La ministre admet ne pas avoir fait de démarches formelles auprès de ses collègues afin de les inciter à prendre leurs vacances au Québec. «Nous avons sollicité la population québécoise, comme jamais, par des publicités télévisées, des encarts dans les journaux. Mes confrères et collègues ministres n'y demeureront sûrement pas insensibles.»

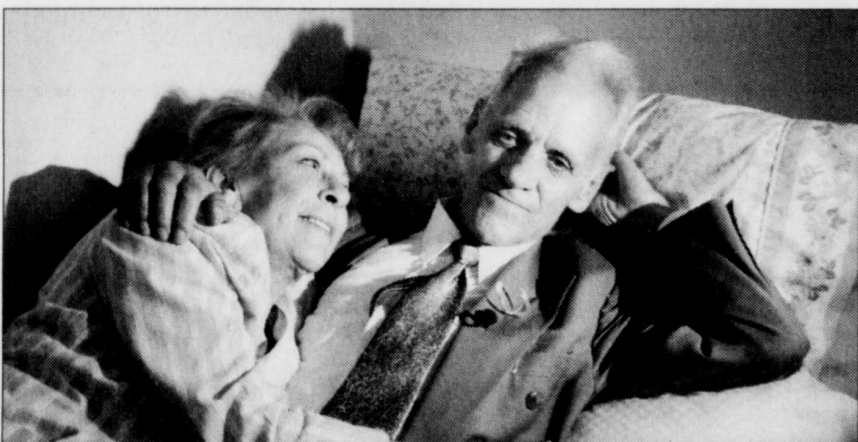
L'industrie touristique est un moteur de développement important pour le Québec. C'est pourquoi le gouvernement provincial mettra de l'avant à l'automne une campagne publicitaire énergique. L'objectif: inciter les Américains de la côte est à revenir au Québec.

«Il est important de ne pas relâcher la garde en matière de promotion du tourisme. Pour le moment, il n'est pas question d'injecter plus que les 7 millions \$ qui lui sont déjà alloués», informe Nathalie Normandeau.

Après une session parlementaire bien remplie, la ministre en profite pour s'accorder des petites vacances... au Québec. «J'assisterai à plusieurs festivals partout en province. J'ai la chance par mes fonctions de joindre l'utile à l'agréable.»



Nathalie Normandeau



Phillion avec sa sœur Simonne Snowdon, hier.

PRISON

Suite de la Une

s'est borné à dire que la décision ne relevait pas de lui. Patrick Charette, porte-parole du ministère de la Justice à Ottawa, a déclaré que le ministère n'avait aucun commentaire à faire sur la libération de M. Phillion parce que ce sont des procureurs provinciaux de la Couronne qui se sont occupés de l'enquête en cautionnement.

L'homme de 64 ans a été condamné à la prison pour l'assassinat en 1967 de Léopold Roy, un pompier d'Ottawa. Roméo Phillion avait admis être l'auteur du crime en 1972 alors qu'il était détenu par les policiers, mais il s'était aussitôt rétracté et a toujours nié être le meurtrier par la suite.

«Tout ça était une farce, a-t-il dit hier. Une mauvaise farce qui m'a coûté ma vie.»

Il était admissible à une libération conditionnelle depuis plus de 20 ans, mais n'en a jamais fait la demande parce qu'il refusait d'admettre d'abord sa culpabilité dans le meurtre de M. Roy.

Au mois de mai, il a soumis au ministère de la Justice une requête pour faire renverser sa condamnation et ordonner la tenue d'un nouveau procès. Après une évaluation préliminaire, le ministère a estimé que les allégations

de M. Phillion avaient une base raisonnable, et une enquête en bonne et due forme a été instituée.

Simonne Snowdon, la sœur de Roméo Phillion, a indiqué qu'elle a déjà préparé une chambre pour son frère dans sa résidence de Mississauga, en Ontario. «C'est un grand soulagement. Maintenant, je peux enfin dormir», a dit M^{me} Snowdon après avoir entendu le jugement.

En plus de la caution, qui a été payée par Simonne Snowdon et un ami de la famille, Roméo Phillion a reçu sa libération à la condition qu'il soit encadré par la John Howard Society, un organisme de défense des droits des prisonniers, et la Maison Saint-Léonard, qui se spécialise dans la réinsertion sociale.

Le juge a insisté sur le fait qu'il était primordial que Roméo Phillion soit bien entouré pour faciliter son retour dans la société. «Il serait injuste et surtout impensable de laisser seul un homme qui a passé 30 ans en prison», a dit le magistrat.

Roméo Phillion possède un alibi qui lui permet de pouvoir espérer terminer ses jours en liberté. Un rapport de police rédigé le 12 avril 1968 confirme que Roméo Phillion se trouvait à une station-service près de Trenton, en Ontario, entre midi et 13h le jour du crime, et qu'il lui aurait été impossible de mettre fin aux jours de Léopold Roy à Ottawa.

MUSÉES

Suite de la Une



Francis Couillard, souffleur de verre

d'albâtre, d'ivoire, de basalte, d'os de baleine, de bois de caribou ou de stéatite, les œuvres relatent l'évolution de l'art inuit, de la préhistoire à aujourd'hui, à travers la représentation, figurative ou abstraite, d'hommes, de femmes, d'enfants, d'animaux et de personnages mythologiques fascinants. Voilà un 6^e bien investi. Maintenant, à la soupe!

INFINIE PATIENCE

Vos pieds tiennent le coup? En plein été, personne n'a envie de mettre le bout de l'orteil à l'école. Pourtant, rue Donnacona, à l'angle de la minuscule rue du Parloir, le Musée des Ursulines propose une incursion dans le premier couvent pour filles en Amérique du Nord (5\$).

Les portes de bois, les murs lambrissés, les planchers qui craquent et la solennité ambiante vous prépareront à partager la vie quotidienne des religieuses et des écolières des débuts de la colonie. Au dernier étage, vous aurez un choc: les parements d'autel, les chasubles et les étoles brodées de fils d'or, d'argent et de soie témoignent de l'infinie patience de ces femmes qui ont créé des œuvres admirables à la lueur des chandeliers.

L'heure de l'apéro sonnera bientôt. La pluie aura peut-être cessé. Marchez

jusqu'à la terrasse Dufferin, empruntez l'escalier Frontenac, descendez la côte de la Montagne, puis engagez-vous dans l'escalier Casse-Cou, qui mène au quartier Petit-Champlain, où vous trouverez à étancher votre soif.

Mais avant de crier «Aubergiste!», jetez un coup d'œil à la Verrerie la Mailloche, qui abrite l'économusée du verre, à mi-chemin dans l'escalier. À la fois boutique, galerie et atelier, cet endroit cache des souffleurs de verre et leurs œuvres aériennes et colorées. Des poissons de verre à 5\$ sur la même étagère que des coupes délicates dans lesquelles ils peuvent flotter, il y a de quoi saliver pour un verre de rosé! Allez, vous l'avez bien mérité! Mais souvenez-vous que votre auto est garée tout en haut, sous l'hôtel de ville, que ça vous coûtera la peau des fesses et vos dernières énergies.

BZZZZZ, BZZZZZ

Le lendemain, vous aurez peut-être envie de sortir de la ville. La chute Montmorency et la basilique Sainte-Anne-de-Beaupré vous tentent. Ah! Ha! Il y aura un économusée sur votre route, celui de l'abeille et du miel, sur le boulevard Sainte-Anne, à Château-Richer. Il est «shuète», lui aussi, et gratuit. Dans la boutique, vous ne pourrez résister aux friandises mielleuses et aux joyeux objets rayés jaune et noir. Dans le musée, convivial, bien illustré, riche d'une ruche intérieure vitrée, vous serez fascinés. Vous y apprendrez que pour produire une cuillerée à thé de miel, une seule abeille aura butiné 49 900 fleurs et franchi 760 kilomètres en vol.

Finalement, le tourisme muséal, c'est pour vous? Par beau temps, dirigez-vous plein nord. À quelques kilomètres du Vieux-Québec, l'arrondissement historique du Trait-Carré, à Charlesbourg, est un musée à ciel ouvert. Les résidences cossues du XVIII^e siècle ravissent le regard, plus encore quand les églantiers et les pavots roses sont en fleur. Plusieurs hébergent des galeries d'art. L'ancêtre, elle, est devenue fudgerie. Un peu en retrait, sur le boulevard Henri-Bourassa, le Moulin des Jésuites, construit vers 1740, vous expliquera l'originalité du découpage urbain qui caractérise le Trait-Carré. Là, par beau temps, nul besoin de p'tite laine, juste d'un peu de crème solaire.



Détail de la chasuble dite de Saint-Augustin, du Musée des Ursulines.

Grande vente estivale

0% financement 60 mois
0\$ dépôt

ENCORE PLUS DE RABAIS

1000\$ avec échange 750\$
GM 93 et + (Sur la plupart de nos modèles) autre marque 93 et +

Malibu 2003		2003	
MENSUALITÉ*	COMPTE*	MENSUALITÉ*	COMPTE*
281\$	0\$	281\$	0\$
228\$	2428\$	228\$	2428\$

* Location 48 mois, 20 000 km. Location 48 mois

Alero GX, 2 portes 2003		2003	
MENSUALITÉ*	COMPTE*	MENSUALITÉ*	COMPTE*
263\$	0\$	263\$	0\$
218\$	2478\$	218\$	2478\$

* Location 48 mois, 20 000 km. Transport inclus. Taxes en sus.

Venture Maxi Valeur 2003		2003	
MENSUALITÉ*	COMPTE*	MENSUALITÉ*	COMPTE*
295\$	0\$	295\$	0\$
238\$	2683\$	238\$	2683\$

* Location 48 mois, 20 000 km. Transport inclus. Taxes en sus. ** Transport et taxes en sus. Rabais GM inclus. Financement bancaire.

MARLIN

CHEVROLET-OLDSMOBILE inc.
2145, Jean-Talon Sud, Sainte-Foy
688-1212

Résultats	
Tirage du 2003-07-21	02 03 08 13 16 21 24 26 34 36 41 48 53 55 56 59 60 62 64 65
Tirage du 2003-07-21	303 4390
Tirage du 2003-07-21	NUMERO 637543

cyberpresse.ca/soleil

Suivez l'actualité

Résultats	
Tirage du 2003-07-22	651978
2003-06-30	688591
2003-07-01	445773
2003-07-02	922941
2003-07-03	129896
2003-07-04	223572
2003-07-07	601393
2003-07-08	844125
2003-07-09	293103
2003-07-10	460292
2003-07-11	396982
2003-07-14	056943
2003-07-15	218437
2003-07-16	984138
2003-07-17	577775
2003-07-18	734470
2003-07-21	746957

ACTUALITÉS



Le père d'Audrey, Dominic Martin (à gauche, à l'avant), et sa femme, Sylvie Dubé, à leur sortie de l'église.

Dernier adieu difficile à la petite Audrey

MAXIME BERGERON
La Presse

«Tu as doucement fermé tes pétales et laissé le vent et la lumière t'emporter.»

Sylvie Dubé a livré un message d'adieu touchant à sa fille, la petite Audrey Dubé-Martin, qui a succombé jeudi à une insolation après avoir été oubliée dans la voiture par son père. Elle a lu cet ultime poème à sa «petite fleur» à la fin du service funèbre, célébré hier matin à l'église Cœur-Immaculé-de-Marie, dans le quartier Émard. Une lettre d'amour émouvante, qui visait à clore en beauté le court chapitre de sa vie.

L'air livide et complètement anéanti, Dominic Martin, le père, n'a pas prononcé de discours. Pendant la majeure partie de la cérémonie, il a gardé les yeux rivés sur le petit cercueil de sa fille, autour duquel étaient disposés des poupées et oursins lui ayant appartenu.

Les membres de la famille et les badauds se sont déplacés en grand nombre pour rendre un dernier hommage à la fillette. Et surtout pour témoigner de leur soutien aux parents éplorés, qui demeurent visiblement unis dans la tourmente.

Le prêtre Gilles Martel, qui présidait la cérémonie, les a invités à plusieurs reprises à «accepter le mystère» de la mort. «Audrey sera toujours présente parmi nous, mais d'une façon différente», a-t-il prêché.

Le mot «pardon» était sur toutes les lèvres aux alentours de l'église Cœur-Immaculé-de-Marie, où la petite Audrey

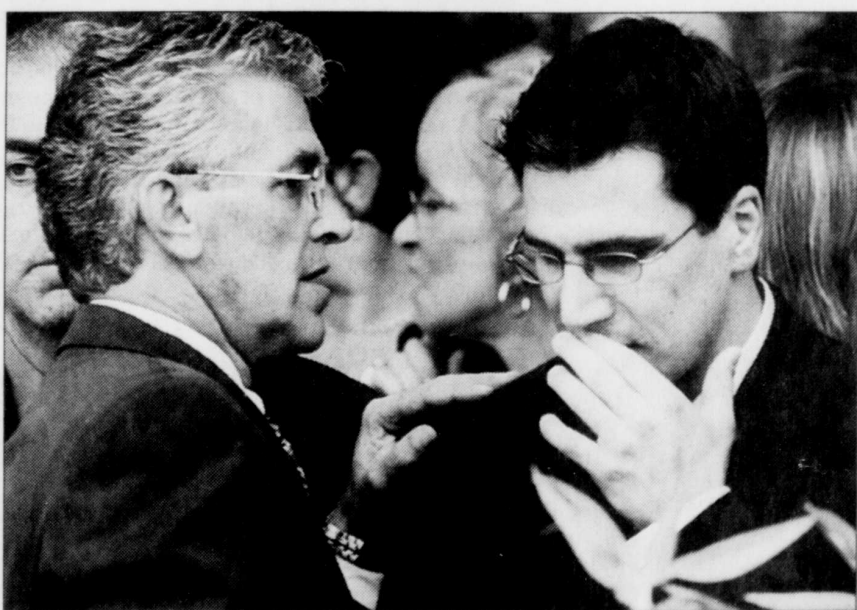
a également été baptisée en octobre 2001. Personne n'a exprimé de rancœur à l'endroit de son père, Dominic Martin, accusé d'homicide involontaire.

«C'est certainement involontaire, parce que le père s'occupait très bien de la petite Audrey, a indiqué Jean-Yves Cyr, qui a côtoyé l'enfant à plusieurs reprises. La loi devrait le laisser tranquille, il est déjà condamné d'avance à souffrir toute sa vie.»

Yolande Grégoire, résidente du quartier venue assister au défillement du cortège funèbre, partage le même avis. «Il a déjà eu sa punition.»

Une autre citoyenne, Jeanine Blier, s'est elle aussi montrée compatissante à l'égard de Dominic Martin. Selon elle, son rythme de vie trop stressant — il exerce la profession d'actuaire — explique en partie sa distraction. «Tout va trop vite aujourd'hui.»

M. Martin aura bien besoin de ce vaste appui moral. En plus d'avoir à vivre le deuil de sa fille unique, il devra se présenter devant le tribunal le 2 octobre pour connaître la date de son enquête préliminaire. Il est passible de la prison à vie.



Inconsolable lors des funérailles, Dominic Martin devra maintenant faire face à la justice. Il risque la prison à perpétuité.

MORT PAR SUFFOCATION

Davantage de cas aux États-Unis

Les parents américains seraient-ils plus distraits que les Québécois? Alors que le décès de la petite Audrey Dubé-Martin, oubliée jeudi par son père à l'intérieur d'une voiture, constituait le troisième cas du genre au Québec depuis 1990, on a déjà dénombré 21 drames similaires aux États-Unis... depuis la fin mai!

C'est du moins ce qu'indique Laura Peterson, de l'organisation californienne 4R Kids Sake, un des organismes non gouvernementaux qui collige ce type de données au sud de la frontière.

«Ces chiffres paraissent élevés, mais ils ne représentent que la pointe de l'iceberg: je n'ose pas imaginer leur ampleur réelle», dit Terrill Struttman, de Kids in Cars, un mouvement qui travaille en collaboration avec celui de Laura Peterson.

Leur lobby vise à sensibiliser les parents et à faire pression sur le gouvernement. «Nous essayons très fort de convaincre le Congrès d'imposer une amende aux parents qui laissent leurs enfants sans surveillance dans un véhicule», indique M^{me} Peterson.

Les efforts commencent à porter fruit. La Californie vient de décréter une loi punissant ce type d'infraction (la Kaitlyn's law, du nom de la petite-fille de la fondatrice de 4R Kids Sake, morte de chaleur dans une voiture). Onze autres États passent déjà une telle réglementation.

Au Québec, l'article 350 du Code de la sécurité routière interdit aux parents de laisser seuls dans un véhicule leurs enfants de moins de sept ans. L'amende minimale: 60 \$.

ET DANS LES GARDERIES?

Par ailleurs, dans le cas de M. Martin, certains se sont interrogés sur la responsabilité de la garderie où devait se rendre la fillette jeudi matin. L'établissement aurait-il dû téléphoner aux parents pour s'enquérir de l'absence d'Audrey, permettant potentiellement d'éviter le drame?

La loi ne l'oblige pas. «Les éducatrices appellent souvent, mais ce n'est pas une règle administrative du gouvernement», explique Diane Vandy, porte-parole de l'Association québécoise des centres de la petite enfance. (La Presse)

21 drames similaires au sud de la frontière depuis mai

Des banques dans le collimateur

Demande de recours collectif de détenteurs de carte de crédit

GUY BENJAMIN
GBenjamin@lesoleil.com

■ Un détenteur de carte de crédit de Québec et l'organisme Option consommateur demandent la permission d'exercer un recours collectif contre quatre banques. La somme réclamée pourrait atteindre 27 millions \$.

Joël-Christian St-Pierre reproche à la Banque de Montréal, à la Banque Royale du Canada, à la Banque Toronto-Dominion, et à la Banque HSBC Canada de ne pas respecter la Loi sur la protection du consommateur.

Selon la requête déposée en fin d'après-midi hier en Cour supérieure, les quatre banques accorderaient un délai de grâce de 19 jours à leurs détenteurs de carte de crédit.

Or, la Loi de protection du consommateur prévoit que le détenteur d'une carte de crédit doit bénéficier d'un délai de 21 jours, à compter du moment où le compte est mis à la poste, pour payer la totalité du solde sans qu'on puisse lui réclamer des intérêts.

Obliger un détenteur de carte de crédit à payer son compte deux jours plus tôt que prévu entraîne un enrichissement pour les institutions financières, et un appauvrissement équivalent pour les consommateurs, fait-on valoir dans la demande de recours.

Deux jours de différence ça représente peu pour chaque consommateur, de dire M^{re} David Bourgoïn, qui a inscrit la cause devant le tribunal. Mais la somme est importante quand on pense aux centaines de milliers de détenteurs de carte de crédit, précise-t-il.

M. St-Pierre, réclame pour chaque détenteur de carte une somme de 70 \$ représentant les dommages subis. Il ajoute pour chacun un montant de 100 \$ à titre de dommages punitifs pour ne pas avoir respecté la loi.

Les quatre banques visées par le recours compteraient 800 000 détenteurs

de carte de crédit. Selon les statistiques, 64 % des consommateurs paient le solde de leur compte en entier. Ce qui signifie que plus de 500 000 consommateurs paient leur compte deux jours plus tôt, selon l'estimation de M^{re} Bourgoïn.

Mais on prévoit que 200 000 consommateurs se manifesteront dans le cadre du recours collectif. À raison de 170 \$ par consommateur, on obtient la somme de 27 millions \$.

M. St-Pierre et Option consommateurs affirment dans leur requête que le recours collectif est le meilleur moyen

pour les consommateurs d'obtenir réparation. Il serait peu pratique, et contraire aux intérêts d'une saine administration de la justice que cha-

que consommateur intente une poursuite contre sa banque, fait-on valoir.

Il s'agit de la troisième demande de permission d'exercer un recours collectif contre des banques depuis une semaine. Les deux autres recours envisagés proviennent de Montréal et touchent un autre aspect. Des consommateurs contestent le fait que des banques ont décidé de réclamer des intérêts dès le moment de l'utilisation d'une carte de crédit si le solde du compte n'a pas été payé au complet. Encore une fois, les banques ne respecteraient pas la loi concernant le délai de grâce de 21 jours.

M^{re} Bourgoïn voit déjà un des moyens de défense des banques. La Loi de protection du consommateur est québécoise, alors que les banques sont de juridiction fédérale. Il s'attend donc à ce que les institutions financières attaquent la constitutionnalité de la loi.

Le cinéma Cartier ouvrira dans un mois

NORMAND PROVENCHER
NProvencher@lesoleil.com

La résurrection du cinéma en salles sur l'avenue Cartier approche. Dans un peu moins d'un mois, les cinéphiles pourront (enfin) voir de quoi il en retourne. Et cette fois devrait être la bonne, parole de Michel Savoy. «À moins que le ciel ne me tombe sur la tête...»

C'est qu'il y en a eu des dates d'ouverture depuis que ce projet a été lancé, il y a deux ans. De délai en délai, d'un problème technique à un autre, les échéances ont souvent été revues et corrigées.

La salle, qui devait ouvrir ses portes en avril, sera officiellement inaugurée le 21 août. «Personne n'est plus impatient que moi. Si le succès du projet se mesure en heures d'insomnie, ça va en être un...» glisse en boutade son directeur, attrapé au vol, hier matin, dans les locaux du Ciné Vidéo Club.

Michel Savoy n'avait pas prévu rencontrer autant d'embûches en cours de route. D'un coût initial de 150 000 \$, le budget du projet a grimpé à plus de 500 000 \$. L'obligation de se conformer aux normes du Code du bâtiment et aux règlements municipaux, dont l'installation de gicleurs, a ramené Michel Savoy à la réalité, lui qui rêvait au départ d'un projet «très basique, puriste et pas bien compliqué».

«Finalement, plus le projet était retardé, plus il y avait de monde pour nous faire prendre conscience qu'il fallait faire plus. Finalement, les retards ont été un mal pour un bien, ils nous ont permis de peaufiner notre projet.»

Le confort des spectateurs est un aspect qui, par exemple, avait été sous-estimé. L'arrivée des mégacomplexes a radicalement changé la donne. Les cinéphiles veulent maintenant voir un film assis confortablement.

ment. Michel Savoy a été forcé de revoir ses plans pour s'adapter à ces nouvelles exigences.

La construction de la salle de 118 places a forcé la direction du Ciné Vidéo Club à revoir l'organisation des lieux. «On ne s'est débarrassé d'aucun film, on a tout simplement disposé l'inventaire de 25 000 cassettes de façon différente. Il a fallu acheter de nouveaux boîtiers, un dollar pièce. L'opération a pris plus de temps que prévu, trois mois, et coûté 50 000 \$.»

DES CLASSIQUES

Le cinéma Cartier des années 2000 sera équipé, rappelons-le, du nec plus ultra des projecteurs numériques. Pour Michel Savoy, l'avenir est à ce nouveau procédé cinématographique. Et l'avenir, c'est maintenant...

Pour le reste, n'essayez pas de faire dévoiler au patron quelques titres qui composeront la première programmation. Tout au plus, acceptez-il de parler d'une quinzaine de films qui prendront l'affiche le premier mois, «dont une bonne douzaine qui n'ont jamais été présentés en salles à Québec».

Michel Savoy avoue un faible pour «les classiques, tous ces films que l'on n'oublie pas et qui durent toujours». Les films en version originale sous-titrés seront privilégiés.

La salle présentera cinq ou six longs métrages par jour. Le coût d'entrée sera de 6 \$ le jour et de 8 \$ en soirée. Des cartes d'abonnement seront aussi disponibles.

D'ici là, pour la 3^e année, le Ciné Vidéo Club sortira un projecteur dans la rue, lors d'une soirée de cinéma en plein air, rue Cartier. À l'affiche le 3 août: *Québec-Montréal*. Et contrairement au Festival d'été, les gens sont invités à apporter leur chaise...

Mauvais tour à La Ronde

Un incident remet en question la sécurité des manèges

MARTINE BOULIANE
La Presse

■ Vous êtes dans le Monstre avec votre fille, à La Ronde, et à la première montée, vous constatez que la barre de sécurité de votre wagon n'est pas enclenchée. C'est la mauvaise surprise qu'ont eue samedi Gérard Gauthier et sa fille Tabatha Harnish. Mais Six Flags, propriétaire de La Ronde, soutient qu'il n'y avait pas de danger.

«Ma fille avait l'air d'une feuille au vent», se souvient Gérard Gauthier, encore sous le choc.

Selon Anne-Marie Desautels, chef de division des communications à La Ronde, Gérard Gauthier et sa fille de neuf ans n'auraient pu être éjectés du manège : la force gravitationnelle aurait tôt fait de les garder assis sur leur siège. «L'absence de danger n'enlève

toutefois pas la peur ressentie», concède-t-elle.

Selon Gérard Gauthier — qui mesure six pieds et deux pouces et pèse 250 livres —, c'est sa force physique qui lui a permis de garder la barre en place, ce qui lui a sauvé la vie, croit-il, mais aussi celle de Tabatha et des deux autres passagères du wagon, qui partageaient tous la même barre de sécurité. «À la fin du trajet, je leur ai dit : "Les filles, je vous ai sauvé la vie"», explique-t-il.

Assis derrière Gérard Gauthier, son ami Jocelyn Benoît se remémore la scène : la petite Tabatha qui criait que la barre n'était plus enclenchée, Gérard lui ordonnant de s'y agripper malgré tout... «Je paniquais, je me disais qu'ils ne se rendraient pas au bout du trajet», raconte le témoin.

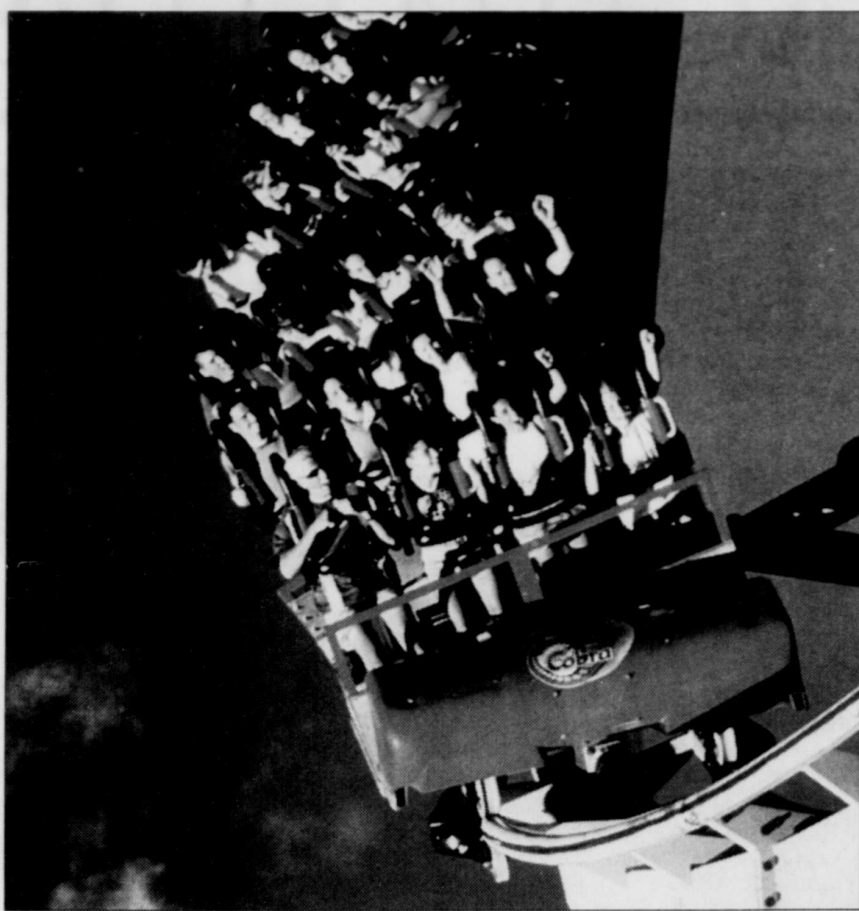
En début de saison, note la porte-parole de La Ronde, Anne-Marie Desautels, une femme a vécu une situation similaire, mais n'a pas porté plainte. Les wagons avaient alors été inspectés pour vérifier s'il s'agissait d'un ennui mécanique, ce qui n'était pas le

cas. La Ronde en est arrivée à la même conclusion après la vérification faite samedi.

Même si Gérard Gauthier affirme que la barre était bien enclenchée à son départ, une enquête permettra de déterminer s'il s'agit d'une erreur humaine. Les employés effectuent maintenant une double vérification dans le Monstre.

Gérard Gauthier, qui confiait en début de semaine au *Journal de Montréal* songer à poursuivre le parc d'attractions, n'a pas voulu en dire davantage sur le sujet. En entrevue téléphonique, il a simplement laissé tomber qu'il a contacté un avocat.

Si le Monstre ne permet pas un arrêt automatique lorsqu'une barre n'est plus en place, d'autres manèges comme le Vampire possèdent un système informatisé détectant les anomalies, comme ce fut le cas il y a quelques semaines alors qu'une évacuation des passagers du manège avait été nécessaire. Selon la Régie du bâtiment, qui s'assure du respect des normes de sécurité dans les



Selon la direction de La Ronde, les occupants n'auraient pu être éjectés du manège, à cause de la force gravitationnelle.

parcs d'attractions, Six Flags ont une expertise extraordinaire. L'entreprise est propriétaire de quelque 40 parcs semblables dans le monde. «Ils possèdent un dossier exemplaire», souligne

Serge Girard, directeur par intérim de la Régie du bâtiment secteur Montréal-Sud.

TRANSPORTS

Le nombre d'accidents chute de 8%

JEAN-FRANÇOIS NÉRON
JFNeron@lesoleil.com

Que ce soit sur l'eau, sur les rails ou dans les airs, le Bureau de la sécurité des transports (BST) du Canada enregistre une baisse du nombre d'accidents signalés en 2002, affichant même un des meilleurs bilans des 25 dernières années.

Dans son rapport annuel au Parlement, le BST rapporte 1812 accidents. C'est une baisse de 8% comparative-ment aux 1959 accidents de 2001 et une diminution de 13% par rapport à la moyenne de 2071 entre 1997 à 2001.

Le nombre d'accidents maritimes, 483, est le plus bas enregistré depuis

1975. Il s'agit d'une baisse de 7% par rapport aux 517 accidents en 2001 et de 14% sur la moyenne de 559 entre 1997 à 2001. Le nombre d'accidents d'aéronefs immatriculés au Canada, excluant les ultralégers, a aussi atteint son niveau le plus bas depuis 25 ans avec un total de 274. En 2001, le BST en comptait 7,6% de plus, soit 295, et la moyenne entre 1997 à 2001 était 19% plus élevée avec 340.

Meilleure année également pour le secteur ferroviaire qui enregistre le nombre d'accidents le plus bas depuis 10 ans avec 985. C'est une diminution de 7% sur 2001 et de 10% comparativement à la moyenne annuelle de 1089 de 1997 à 2001.

DÉCÈS

S'il y a eu diminution du nombre d'accidents dans tous les secteurs, les statistiques ferroviaires indiquent une augmentation de 12% du nombre de décès par rapport à 2001 et de 28% comparativement à la moyenne entre 1997 à 2001.

L'aviation a connu une diminution du nombre de décès. La dernière année en compte 47 alors que la moyenne annuelle de 1997 à 2001 s'élève à 71 (excluant les ultralégers). Une baisse est également observable dans le domaine maritime avec 26 décès comparativement à 34 en 2001 et à la moyenne de 33 entre 1997 à 2001.

NOUVEAU-BRUNSWICK

De plus en plus de conducteurs sans assurances

MONCTON (PC) — De plus en plus d'automobilistes du Nouveau-Brunswick conduisent des véhicules non assurés ou se procurent des faux papiers d'assurances, à cause de la hausse vertigineuse de l'assurance-automobile dans cette province.

Les policiers ont remarqué que de plus en plus de personnes conduisaient leur véhicule sans être assurées, malgré tous les risques encourus. Ils découvrent aussi de plus en plus de faux papiers d'assurances.

Le 15 juillet, les policiers ont fouillé une résidence de Lakeville et ont trouvé des faux papiers de toutes sortes. Ils ont saisi des vignettes d'inspection, des

factures d'inspection, des cartes d'assurance, des permis temporaires ainsi que des documents pour produire de faux billets de 100\$. David Campbell, de Lakeville, a depuis plaidé coupable à une accusation de falsification de documents, deux accusations de production de faux documents et une autre de bris de probation. Il a été condamné à trois mois de prison pour chaque accusation.

C'est au Nouveau-Brunswick que les primes ont le plus augmenté au Canada : 70% en deux ans. Le premier ministre Bernard Lord a annoncé jeudi dernier qu'il déposerait un projet de loi forçant les compagnies d'assurances à réduire leurs tarifs.

EN BREF

Porteur du VIH détenu pour avoir caché son état

■ Un homme de 33 ans, atteint du VIH, attendra derrière les barreaux d'être jugé pour avoir mis en danger la vie de sa nouvelle conjointe en ne lui révélant pas son état de santé. Simon Roussel, accusé de voies de fait graves, a fait croire à la femme de 25 ans qu'il ingurgitait de nombreux médicaments pour prévenir le retour d'un cancer dont il était en rémission. La femme a porté plainte aux policiers après avoir pris des informations auprès d'un médecin sur les médicaments qu'absorbait son compagnon. Le casier judiciaire de Roussel indique une vingtaine de condamnations, dont plusieurs pour des crimes violents comme des vols qualifiés et une agression armée dans un contexte de violence conjugale. Le juge Carol Saint-Cyr a ordonné la détention en affirmant que la confiance du public envers l'administration de la justice serait minée si l'accusé était remis en liberté. Le magistrat a dit aussi tenir compte de la gravité du crime, et de la forte possibilité de condamnation. G.B.

Franco Sereno remis en liberté

■ Franco Sereno, arrêté le 10 juillet à Cap-Santé lors d'une opération policière visant à démanteler un réseau de vente de stupéfiants, a recouvré la liberté hier. Le juge Carol Saint-Cyr a accepté de remettre le jeune homme de 20 ans en liberté sous plusieurs conditions, dont un dépôt de 2000\$. De plus, Franco Sereno sera soumis à un couvre-feu, ne devra pas posséder ou utiliser tout appareil de communication sans fil. Il lui est aussi interdit de fréquenter les partys rave. Selon les détails révélés par les policiers après l'arrestation de l'accusé, le réseau de distribution était très actif dans ce genre de party. L'aîné des deux frères Sereno, Enrico, 24 ans, devra patienter jusqu'à cet après-midi avant de savoir s'il pourra quitter le centre de détention. Enrico et Franco sont les fils du célèbre Giuseppe Sereno, aujourd'hui décédé, mais connu sous le surnom du Caid de Portneuf. G.B.

MONTRÉAL

Trois jeunes poignardés dans le métro

■ MONTRÉAL — Trois jeunes hommes âgés dans la vingtaine ont été poignardés dans le métro de Montréal, dimanche soir. L'incident s'est produit à la station Monk, dans le sud-ouest de Montréal, alors que le trio venait de monter à bord du train. Les trois hommes ont alors été agressés par deux voleurs parce qu'ils ont refusé d'obtempérer à leurs ordres. Deux des victimes ont été blessées légèrement, tandis que la troisième a subi des blessures plus importantes

MONTRÉAL

Deux Belges accusés de possession d'ecstasy

■ MONTRÉAL — Deux citoyens belges ont été arrêtés relativement à la saisie de 50 000 comprimés d'ecstasy d'une valeur de 1,5 million\$, le 15 juillet, à l'aéroport de Dorval. La drogue était dissimulée dans les doubles parois des valises de Patrice Cornelis, 39 ans, et d'Alain Thibeau, 40 ans. C'est un examen des bagages avec des appareils de détection qui a révélé la présence des précieux comprimés. Les deux hommes ont été accusés de possession d'ecstasy en vue d'en faire le trafic, d'importation de stupéfiants et de complot. Depuis le 1^{er} janvier 2003, les agents des douanes des aéroports de Dorval et de Mirabel ont procédé à 258 saisies de stupéfiants d'une valeur marchande de 6,84 millions\$. (PC)

Un traumatisme que de témoigner à 10 ans

■ KENTVILLE, N.-É. — Un psychologue a déclaré devant un tribunal de Nouvelle-Écosse, hier, que faire témoigner un garçon de 10 ans dans la cause d'un homme accusé d'avoir violé la mère de l'enfant lui causerait un traumatisme à long terme. L'audience a lieu parce que l'avocat du garçon tente de faire casser le subpoena qui obligerait l'enfant à témoigner pour la défense. «Être obligé de témoigner causerait un traumatisme immédiat et le ferait régresser», a dit le psychologue clinicien Stephen Perrott à l'avocat de la défense Robert Stewart. «C'est un petit gars qui se sent extrêmement protecteur de sa mère et de sa sœur.» Mais l'avocat de l'accusé soutient que son client, Greg Plamondon, doit avoir la possibilité de découvrir la vérité. Même si le garçon n'était pas présent au moment de l'agression, l'avocat de la défense soutient qu'il devrait témoigner de la relation qu'avait sa mère avec Greg Plamondon. (PC)

Harkat saura cette semaine s'il sera déporté

■ GATINEAU — Mohamed Harkat, accusé d'avoir des liens avec des islamistes extrémistes, devrait savoir cette semaine s'il sera déporté en Algérie, son pays d'origine. Une juge de la Cour fédérale a commencé à entendre les témoignages de la défense au palais de justice de Gatineau, hier. Elle devra déterminer si le certificat de sécurité qu'ont signé le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration et le solliciteur général est admissible. Ce certificat représente la première étape d'un processus de déportation d'un individu. (PC)

**Vous n'avez plus d'excuses...
Et nous pouvons racheter votre bail!**

Lauréat du meilleur concessionnaire Mazda à Québec en 2003.
Merci à tous nos clients

Protégé SE 2003

Louez à partir de

169 \$

par mois, pour 48 mois



Transport et préparation inclus
Comptant initial de 2100 \$

WOW!

Mazda 6 2004

Louez à partir de

299 \$

par mois, pour 48 mois



ou obtenez **3,9%** de financement à l'achat jusqu'à 36 mois
Transport et préparation inclus. Comptant initial de 2195\$

Jusqu'à 1000\$ de rabais pour les diplômés. Informez-vous!



**LÉVIS
mazda**



À seulement 10 minutes des ponts.
5095, Louis-H.-Lafontaine, Lévis
(à côté du Wal-Mart)

837-8897

PIÈCES ET SERVICE TOUJOURS OUVERTS

Guy Beaupré,
Conseiller

Hausse inattendue des frais exigés dans les cégeps

MARIE ALLARD
La Presse

L'été de plusieurs cégepiens sera assombri par une hausse inattendue des frais exigés pour la rentrée scolaire. «Le ministère de l'Éducation (MEQ) est en train d'étudier plusieurs demandes d'augmentation des frais dans les cégeps», confirme Johanne Méthot, agente d'information au MEQ.

Marie-Eve André-Pilon, 16 ans, de Montréal-Nord, a reçu sa nouvelle facture en plein mois de juillet. «Le 17 juin dernier, le conseil d'administration du cégep de Saint-Félicien a pris la décision de majorer les frais annuels de 30 \$», écrit Gilles Lapointe, directeur des études. Ceux-ci s'élèvent donc à 206 \$ par année plutôt que 176 \$ et ce, à compter de l'année scolaire 2003-2004.

La hausse de 17 %, adoptée à la dernière minute, a outré la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), qui y voit une conséquence du dernier budget provincial. «Décider d'augmenter les frais juste avant

les vacances, c'est déplorables, indique Carl Marchand, président de la FECQ. Bien que les cégeps ne puissent pas faire de miracle sans financement adéquat de Québec, ce n'est pas aux étudiants de payer la facture.»

Il a été impossible, hier, d'obtenir les commentaires de la Fédération des cégeps. Au moment du dépôt du budget, le 13 juin, le président Gaëtan Boucher indiquait qu'il allait manquer aux collèges «au moins 30 millions \$ en 2003-2004». Des coupures de service — et non pas une hausse des frais — étaient alors envisagées.

«Pour Jean Charest, 30 \$ de plus, ce n'est rien, mais pour moi, c'est le prix d'une épicéerie», souligne Thérèse André, la mère de Marie-Eve. Mère monoparentale actuellement sans emploi, elle a la garde de sa fille et de ses deux petits-fils âgés d'un an et de quatre ans.

«Je tiens à ce que Marie-Eve continue ses études, et je sais que je vais m'en sortir, même si il me faut pour cela sucer l'intérieur des os, indique-t-elle. Autour de chez moi, dans Mont-

réal-Nord, où il y a beaucoup de misère, bien des jeunes n'auront cependant pas la chance d'étudier à cause de ces frais.»

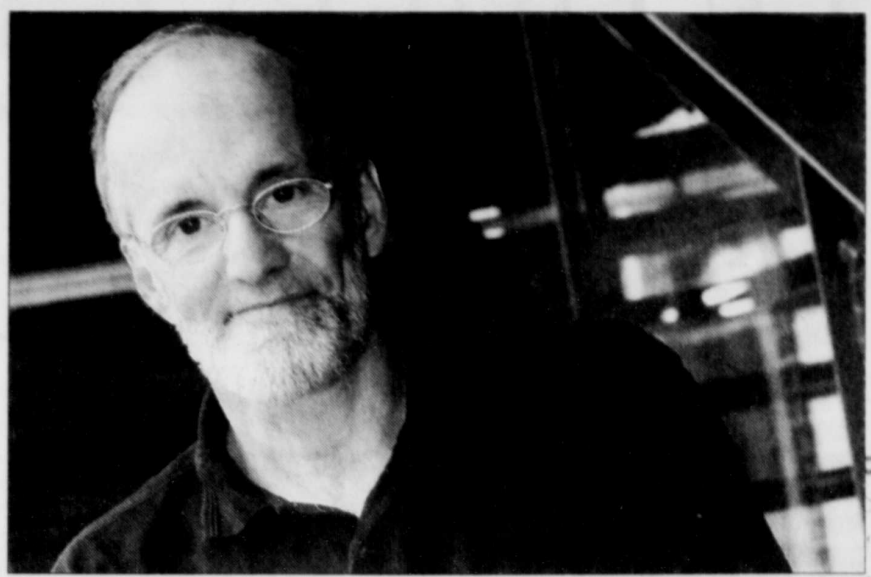
Selon la FECQ, les collèges du Québec demandent en moyenne 180 \$ par année pour couvrir les frais d'inscription, d'association étudiante et les frais «afférents», un terme qui peut englober tout et n'importe quoi. «Certains cégeps publics vont jusqu'à exiger 400 \$ de frais par an», précise Carl Marchand.

Cela, alors même que Jean Charest a promis un gel des frais de scolarité. À ce sujet, Johanne Méthot rappelle «que les frais afférents ne sont pas des frais de scolarité, et qu'il n'y a donc pas eu de gel là-dessus».

«Il faut se rendre à l'évidence: l'école publique n'est plus publique, dit M^{me} André. En plus des frais divers, il faut acheter des livres, des cartables et du matériel qui sera utilisé en classe.»

Dans le cas de Marie-Eve, il faut également payer la chambre et la pension à Saint-Félicien, seul endroit au Québec où se donne son programme de Technique de protection de la faune.

Le MEQ étudie plusieurs demandes en ce sens



Le docteur et chercheur Angelo Tremblay

Le calcium pour lutter contre l'obésité et les maladies du cœur

PIERRE ASSELIN
Passelin@lesoleil.com

■ On peut perdre du poids en consommant plus de produits laitiers, confirme une étude québécoise, mais le calcium aurait aussi une vertu jusqu'ici ignorée: il aiderait à lutter contre les maladies du cœur.

«C'est le résultat qui nous a le plus surpris», expliquait hier le directeur de l'Institut des nutraceutiques et des aliments fonctionnels de l'Université Laval, et responsable de cette étude, le Dr Angelo Tremblay.

«Le lien entre la consommation de calcium et la perte de poids est connu depuis à peu près trois ans, mais c'est la première fois qu'on démontre un lien avec les lipides sanguins, tel le cholestérol, c'est d'ailleurs ce qui nous a valu de voir nos résultats publiés dans le *American Journal of clinical nutrition*.»

La piste est d'autant plus évidente, selon lui, qu'elle n'est pas reliée à un plus faible poids. «On aurait pu nous dire que l'effet sur le cholestérol vient du fait que les gens qui en consomment sont moins potelés, mais nous avons corrigé statistiquement cet élément et le lien est toujours là.»

D'après le chercheur, avec cette étude, on réalise qu'une petite consommation de calcium change considérablement le risque de maladies cardiovasculaires.

Dans quelle proportion? «On ne peut pas le dire à ce moment, mais nos résultats prouvent que ça vaudrait la peine d'étudier cette piste.»

Le Dr Tremblay et son équipe ont utilisé des données provenant de l'Étude des familles de Québec, portant sur 235 hommes et autant de femmes de 20 à 65 ans.

Leur consommation de calcium provenait à 60 % de produits laitiers (lait, yo-

gourt, fromage), et le reste provenait de fruits et légumes et de céréales.

Après un suivi de six ans, les chercheurs ont observé qu'une réduction de l'apport en calcium alimentaire était associée à une hausse du poids corporel et des tissus adipeux, indique un communiqué.

Ces résultats seront présentés à un symposium sur l'obésité organisé par les Producteurs laitiers du Canada, à la fin du mois de septembre.

PERTE DE POIDS

Le chercheur projette maintenant une nouvelle étude pour évaluer l'impact d'un supplément de calcium et de vitamine D dans un programme de perte de poids. On peut déjà prédire que la perte de poids devrait être accentuée parmi le groupe qui consommera plus de calcium, et on étudiera également les données sur le cholestérol.

D'autres études sont déjà arrivées à ces conclusions, et il semble même que les effets soient meilleurs avec les produits laitiers qu'avec les suppléments de calcium.

«Ça commence à être connu. J'ai vu des annonces de régime à base de... crème glacée, ou de fromage camembert. Ça fait partie des horreurs qui résultent de ces travaux. En réalité, nos recherches sont un rappel de la sagesse diététique. Il faut maintenir une consommation de produits laitiers et de calcium même à l'âge adulte, ça ne sert pas uniquement à la formation des os.»



LE SOLEIL, PATRICK LAROCHE

Arthur Saint-Pierre a été choisi par l'armée canadienne pour faire partie de la délégation qui se rendra en Corée à compter de demain pour participer aux célébrations marquant le 50^e anniversaire de la fin de la guerre. Il fêtera par la même occasion ses 80 ans de vie. «J'ai demandé aux organisateurs de la tournée de prévoir une petite cagnotte supplémentaire afin de me faire une petite fête...», dit-il.

50^E DE L'ARMISTICE DE LA GUERRE DE CORÉE

Double fête pour un vétéran

MARC LESTAGE
MLestage@lesoleil.com

L'infirmier militaire à la retraite, Arthur Saint-Pierre, avait revêtu son plus beau blazer et portait toutes ses médailles pour recevoir les journalistes dans son condo de la pointe de Sainte-Foy, hier matin.

La tenue officielle devait rejoindre plus tard les bagages de l'homme de 80 ans qui a été choisi par l'armée canadienne pour faire partie de la délégation qui se rendra en Corée à compter de demain pour participer aux célébrations marquant le 50^e anniversaire de la fin de la guerre de Corée.

L'homme né à Cap-Chat le 27 juillet 1923, avait la gorge nouée lorsqu'il rappelait qu'il s'est enrôlé, à 19 ans, après avoir vu de ses propres yeux un avion de surveillance des alliés se faire abattre, en juillet 1942, dans le ciel de la Gaspésie.

«La guerre, c'est de la politique. Il ne faut pas se surprendre que cette histoire-là n'ait pas été ébruitée. La population aurait été effrayée à l'époque si on lui avait raconté que des avions chargés de surveiller la présence des U-Boats allemands dans le Saint-Laurent étaient abattus», raconte l'ancien militaire.

«Encore aujourd'hui, les gens savent peu de chose à propos des guerres parce qu'on ne leur enseigne pas l'histoire, déplore Arthur. La guerre de Corée en est un bel exemple. C'est la guerre oubliée», confirme Arthur Saint-Pierre, tout heureux d'avoir reçu, ces derniers jours, par livrai-

son spéciale, un nouveau documentaire de la série *Plus jamais la guerre*, dans lequel l'Association des amputés de guerre rappelle le 50^e anniversaire de ce conflit.

En attendant son tour pour réaliser une petite entrevue avec Arthur, le journaliste du SOLEIL reçoit les confidences de son épouse, Rolande Blais, originaire de Lévis: «Arthur est vraiment très heureux d'avoir été choisi. Partir deux semaines, il va trouver ça long, mais l'armée, c'est tellement important pour lui qu'il ne pouvait pas dire non», explique-t-elle. Le couple s'est marié en 1961 et a vécu partout au Canada et en Europe puisque le mari, soutien médical pour le Royal 22^e et plusieurs autres régiments, a toujours servi dans l'armée, après son retour de la Corée.

C'est donc en Corée, le dimanche 27 juillet, qu'Arthur célébrera son 80^e anniversaire. «J'ai demandé aux organisateurs de la tournée de prévoir une petite cagnotte supplémentaire afin de me faire une petite fête», raconte l'ancien militaire qui se souvient encore du nom et du goût... de la bière locale coréenne.

Pas de doute qu'il va faire des jaloux parmi les nombreux anciens militaires avec qui il déjeune tous les mercredis matin, aux Galeries de la Capitale. «Plusieurs seront heureux de m'entendre raconter mon voyage, mais d'autres vont peut-être me boudier parce qu'ils seront jaloux de ne pas avoir été invités», prédit l'homme qui n'a jamais fait partie du 22^e régiment, mais y a été rattaché à titre de soutien médical, au cours de sa carrière.

Armand Saint-Pierre célébrera ses 80 ans en Corée

RINFRET VOLKSWAGEN
5355, boul. de la Rivière-Sud, Lévis
833-2133

Golf CL 2003

À partir de **259\$** /mois**

0\$ comptant
Transport et préparation inclus

Mags gratuits

Étes-vous fait pour Volkswagen?

* Les roues d'origine remplacées par des mag
** Location 48 mois, 20 000 km/année, 12¢ le kilomètre excédentaire, taxes en sus. Se termine le 31 juillet 2003. Photo à titre indicatif.

- Freins à disques aux quatre roues avec ABS
- Quatre coussins gonflables
- Siège inclinable à hauteur réglable côté conducteur
- Banquette arrière rabattable et divisée 60/40
- Garantie pare-chocs à pare-chocs de 4 ans ou 80 000 km

À partir du 18 juin 2003

Pas de pitié pour le Docteur!

Une comédie de Marie-Thérèse Quinton

Collaboration au texte: Claude Laroche

Mise en scène de Claude Laroche

Robert Brouillette, Louise de Beaumont, Richard Fitzpatrick, Suzanne Gervais et André Lacoste

Réservation: (819) 344-5550

Visitez notre site web: www.theatredelachevrerie.com

Poursuite de 12,2 millions\$ contre un cigarettier

TORONTO (PC) — Un ancien vendeur de cigarettes, Leslie Thompson, poursuit son ex-employeur, R.J. Reynolds Tobacco, pour 12,2 millions\$. Il reproche à l'entreprise de ne pas lui avoir dit que vendre des cigarettes de contrebande au Canada en provenance des États-Unis était illégal.

Dans sa poursuite, déposée en Cour supérieure de l'Ontario le mois dernier, M. Thompson allègue que R.J. Macdonald (aujourd'hui JTI-Macdonald) et trois dirigeants de cette société se sont servis de lui comme «un duple inconscient» pour transporter illégalement des cigarettes de contrebande au Canada au début des années 1990, rapporte le *Globe and Mail* dans son numéro d'hier.

Les trois dirigeants de R.J. Reynolds Tobacco identifiés dans la poursuite sont Stan Smith, qui était vice-président des ventes, Edward Lang, pdg de

l'entreprise, et Tass Grivakes, un ancien membre du comité de direction. Joint dimanche à son domicile à Montréal, M. Grivakes a réfuté les allégations de M. Thompson, du moins en ce qui le concerne. Il a ajouté qu'il n'était pas au courant des activités de ce dernier. M. Thompson a été arrêté à Detroit en 1999 sous des accusations de complot et de blanchiment d'argent. Il a été reconnu coupable et condamné à deux ans de prison. Il a recouvré sa liberté en janvier 2002.

Le requérant soutient que toute cette affaire «lui a fait vivre un stress et une anxiété sévères» en plus de «l'humiliation et du rejet qui lui ont causé un grave trauma émotionnel et psychologique». L'épouse de M. Thompson poursuit également R.J. Reynolds pour 250 000 \$, en compensation pour le temps qu'elle a été séparée de son mari alors en prison.

Soldes
fin de saison

sur toutes les collections printemps-été

- Toute vente finale
- Taxes incluses dans les prix

Rabais **50 à 70 %**

MANNEQUIN

Place de La Cité 659-4798

LE QUÉBEC ET LE CANADA

« SUPER-HÔPITAUX »

Pas avant 2010

Québec injectera tout
au plus 1,6 milliard \$

LIA LÉVESQUE
Presse canadienne

MONTRÉAL — Les deux Centres hospitaliers universitaires de Montréal verront bel et bien le jour et recevront un maximum de 800 millions \$ en fonds publics chacun. Ils devront dénichier un minimum de 200 millions \$ auprès d'autres partenaires.

Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, a exposé les balises des projets, hier à Montréal, tout en reconnaissant que ce n'est pas avant 2010, de façon réaliste, que les deux nouveaux hôpitaux universitaires pourront voir le jour.

En fait, chacun des deux aura son nouvel édifice, mais devra conserver un des établissements actuels au centre-ville de Montréal, pour des fins d'accessibilité.

Il restera à décider ce qu'il adviendra des autres hôpitaux existants qui devront fermer dans leur mission actuelle. Ceux-ci pourront être transformés en centre de soins de longue durée, en hôpital de convalescence, par exemple.

Le Centre hospitalier de l'Université de Montréal sera limité à 1000 lits de soins de courte durée — généraux et spécialisés — et le Centre universitaire de santé McGill à 832.

De plus, les futurs projets ne seront pas nécessairement implantés sur les sites déjà envisagés, soit Saint-Denis pour le CHUM et Glen pour le CUSM.

Pour ce qui est du site Saint-Denis envisagé pour le CHUM, par exemple, le ministre Couillard a exprimé son inquiétude devant la proximité d'une voie ferrée et d'un possible déversement toxique juste à côté de l'hôpital.

Les centres hospitaliers universitaires auront le mandat d'offrir plusieurs services ultraspecialisés mais pas tous. Ils auront une urgence, tout comme leur établissement actuel qui devra demeurer ouvert.

De nouveaux projets respectant absolument les balises soumises par le ministre devront être présentés d'ici le 15 décembre prochain pour les deux hôpitaux.

La contribution minimale de 200 millions \$ de la part des partenaires pourra provenir de fondations, de l'entreprise privée ou du gouvernement fédéral.

Aussi, les deux sociétés d'implantation de ces hôpitaux sont dissoutes. Ce sont les hôpitaux eux-mêmes qui seront chargés d'élaborer et de présenter les projets, désormais.

La commission technique chargée de l'approbation des projets devra déposer son rapport et ses recommandations à la fin de février 2004.

RÉACTIONS

Les principales parties intéressées, présentes à la conférence de presse du ministre Couillard, semblaient satisfaites.

Directeur des affaires médicales et universitaires à la Régie régionale de la santé de Montréal, le Dr Pierre Masson s'est notamment réjoui du fait que le climat d'incertitude soit enfin levé. Interrogé à savoir si le montant de 800-millions \$ de fonds publics sera suffisant, il a dit ne pas avoir la compétence financière pour en juger.

De son côté, le président du conseil d'administration du CHUM, Patrick Molinari, s'est dit satisfait du fait que le gouvernement ait reconnu que les deux CHU sont les mieux placés pour présenter leur projet au gouvernement.

EN BREF

Députés obéissants

■ Ils sont obéissants. Tous les députés élus le 14 avril dernier ont remis leur rapport de dépenses au Directeur général des élections. Il ne reste plus qu'à quelques candidats défaits de les imiter. Seulement deux candidats péquistes et 13 adéquistes n'ont pas remis leur rapport de dépenses au DGE ou ont déposé des rapports incomplets. Tous les rapports libéraux ont été reçus chez le DGE. Les candidats du Parti Vert ont huit rapports qui posent encore problème, comme ceux de quatre candidats indépendants. En vertu de la loi électorale, les candidats aux dernières élections provinciales devaient avoir remis ces rapports la semaine dernière. La loi prévoit également une amende de 50 \$ par jour de retard. Avant cela, le DGE fait habituellement parvenir aux fautifs une mise en demeure. L'amende survient quand il sent de la mauvaise foi de la part du candidat, précise Jean-Yves Ozenne, du bureau du DGE. Un autre incitatif pour les candidats: « Il faut qu'ils donnent ce rapport-là pour avoir droit au remboursement partiel de leurs dépenses électorales », de préciser M. Ozenne. S.P.

NOUVELLE-ÉCOSSE

Débat des chefs attendu

■ HALIFAX — En Nouvelle-Écosse, les observateurs politiques espèrent que le débat télévisé des chefs ce soir viendra mettre un peu de piquant dans une campagne électorale terne et serrée. Le débat de 90 minutes entre les chefs conservateur, libéral et néo-démocrate commencera à 19 h et sera transmis en direct au réseau anglais de la Société Radio-Canada, ainsi que dans le site Internet de la société (novascotia.cbc.ca). Le chef du Nouveau Parti démocratique Darrell Dexter et le libéral Danny Graham ont passé toute la journée hier à se préparer pour le débat, pendant que le premier ministre conservateur John Hamm poursuivait sa campagne en visitant Amherst, Halifax et Bridgewater. Selon M. Hamm, le débat permettra à plusieurs électeurs de voir pour la première fois les trois chefs sur la même scène. « Ce qui compte le plus, c'est la substance. Celui qui a des idées, qui a le leadership pour les mener à terme », a-t-il déclaré aux journalistes. Le premier ministre a ajouté qu'il s'attendait à être sur la sellette et devoir défendre le programme de son parti. M. Graham a estimé pour sa part que le débat sera important mais qu'il était difficile de prévoir les résultats, à deux semaines du vote du 5 août. (PC)

DÉCÈS DE ZAHRA KAZEMI

Ottawa durcit le ton envers l'Iran

ISABELLE RODRIGUE
Presse canadienne

■ OTTAWA — Ottawa a durci le ton envers l'Iran, hier, pressant le gouvernement iranien de punir les responsables de la mort de la journaliste et photographe Zahra Kazemi et d'agréer au rapatriement de la dépouille au Canada.

Au lendemain du dévoilement des conclusions de l'enquête du gouvernement iranien sur la mort tragique de la Montréalaise, le ministre des Affaires étrangères, Bill Graham, a exigé que les responsables « de cet acte horrible » soient punis le plus rapidement possible, sans plus de délai.

« Nous demandons maintenant au gouvernement iranien

de prendre les mesures qui s'imposent pour que les responsables de la mort de M^{me} Kazemi soient traduits rapidement en justice, de façon à décourager toute violation future et à montrer clairement au Canada ainsi qu'au reste de la communauté internationale que ses fonctionnaires ne peuvent pas agir en toute impunité », a déclaré le ministre, par voie de communiqué.

Le rapport d'enquête de 14 pages indique que le décès de M^{me} Kazemi a été causé par une fracture du crâne qui a entraîné une hémorragie cérébrale. Le décès serait survenu quelques jours après son arrestation, le 23 juin.

Le rapport est cependant muet sur la cause de la fracture, à savoir si des coups ont été assénés ou si la victime a pu heurter un objet en tombant, comme certains représentants iraniens l'ont laissé entendre. M^{me} Kazemi, âgée de 54 ans, est décédée le 11 juillet après plusieurs heures d'interrogatoires.

« Nous demandons au gouvernement iranien de prendre les mesures qui s'imposent pour que les responsables de la mort de M^{me} Kazemi soient traduits en justice »

La semaine dernière, le vice-président iranien admettait que la Canadienne d'origine iranienne avait été battue, une déclaration contrastant avec le récent rapport.

En conclusion de leur rapport, les cinq ministres iraniens chargés de l'enquête demandent que toutes les personnes qui ont pu être en contact avec la journaliste et photographe pendant ces journées de détention soient identifiées et interrogées.

Pour le ministre Graham, plusieurs questions demeurent encore sans réponse et l'Iran doit, pour démontrer sa transparence, faire plus, dont accepter le rapatriement de la dépouille au Canada. M. Graham s'est dit « agacé et consterné par les atermoiements » du gouvernement iranien autour de cette question, d'autant plus que la famille de la victime s'est maintenant entendu.

« Les autorités iraniennes ont reçu l'avis commun de la famille par écrit, a fait valoir le ministre. La dépouille de M^{me} Kazemi devrait donc être rapatriée sans plus de délais au Canada. Il est inacceptable que les autorités iraniennes refusent de respecter les vœux unanimes de la famille. »

CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

Le ministre canadien espère pouvoir avoir une conversation, aujourd'hui, avec son homologue iranien afin de lui faire part des « préoccupations » du gouvernement canadien. Les deux hommes se sont déjà entretenus sur le sujet, la semaine dernière.

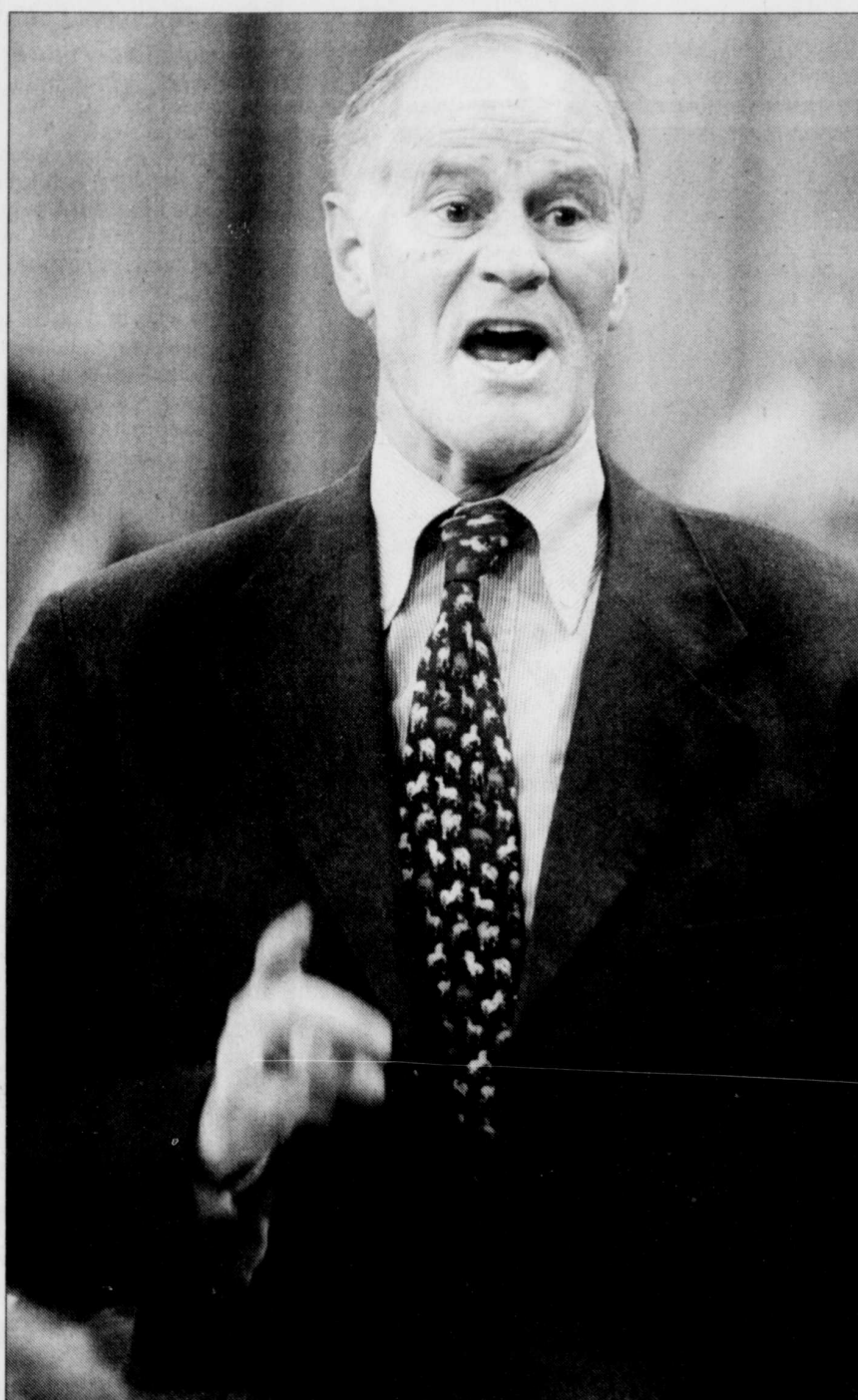
Hier, le chef de l'autorité judiciaire iranienne a ordonné que des actions soient prises pour punir les coupables, rapportait l'agence de presse officielle, IRNA.

Par contre, l'autre demande d'Ottawa portant sur la dépouille de M^{me} Kazemi, se heurte à un barrage. Hamid Reza Asefi, le porte-parole du ministre iranien des Affaires étrangères, déclarait hier qu'un tribunal devra trancher la question.

« La décision de retourner ou non le corps au Canada devra être prise par le tribunal », a indiqué M. Asefi.

« L'enquête n'avait pas pour but d'apaiser un pays ou un autre, a-t-il ajouté. M^{me} Kazemi est iranienne et nous avons enquêté sur sa mort puisqu'il est de notre responsabilité de clarifier l'incident. »

La double nationalité de la victime pose un problème sur cet aspect. L'Iran la considère une de ses citoyennes et nie tout droit d'intervention du Canada.



Le ministre Bill Graham estime que l'Iran doit, pour démontrer sa transparence, accepter le rapatriement de la dépouille au Canada.

MISE À PIED D'AGENTS DE CONSERVATION DE LA FAUNE

Hausse du braconnage possible

(PC) — La mise à pied de 45 agents de conservation de la faune, annoncée la semaine dernière par Québec, risque d'avoir un impact négatif sur la lutte au braconnage, a reconnu, hier, le ministre délégué à la Forêt, à la Faune et aux Pares, Pierre Corbeil.

« Il peut en effet y avoir un impact, mais peut-être pas si grand que ça. Il y a quand même encore 460 agents », a déclaré le ministre Corbeil, en entrevue à la Presse canadienne.

Pour pallier la baisse d'effectif des « policiers » de la forêt et pour réduire au maximum l'impact des coupes sur la lutte aux braconniers, le ministre compte essentiellement sur la délation des citoyens.

« Les gens sont conscients de la nécessité de protéger la faune et rapportent les actes de braconnage. Il y a une ligne sans frais, SOS braconnage, qui assure la confidentialité des appels », a précisé le ministre.

Les mises à pied font suite à la décision du gouvernement de Jean Charest de sabrer 5,5 millions \$ dans le budget de la Société de la faune et des parcs, dont un million \$ dans la main-d'œuvre. « N'eut été de mes représentations, la coupe dans le personnel aurait été le double », a affirmé M. Corbeil, qui dit espérer que les mises à pied ne soient pas « définitives ».

La plupart des agents congédiés, des travailleurs saisonniers, n'ont pas encore accumulé le nombre d'heures minimum requis pour être admissibles aux prestations d'assurance-emploi. Le ministre étudie le problème « au cas par cas », espérant

trouver une façon de compresser « ailleurs » à la Société de la faune, le temps de permettre à ces employés de compléter leur admissibilité.

MAUVAIS SIGNAL

La décision du gouvernement de relâcher la surveillance en forêt pour des fins d'économie envoie « un bien mauvais signal », estime la Fédération québécoise de la faune.

Le président de la Fédération, Aurèle Blais, soutient que le gouvernement se trouve à dire aux braconniers: « On ne sera pas là cet été, alors si vous voulez faire une passe, c'est le temps ».

M. Blais est convaincu que la baisse de l'effectif se traduira par une montée des activités illégales de chasse et de pêche. « La lutte aux braconniers se fait l'été et l'automne. Lorsque ces individus savent qu'il y a moins de surveillance, ils s'en donnent à cœur joie », a-t-il insisté.

En 2001, 7281 infractions aux différentes lois régissant la faune ont été dénombrées au Québec, menant à 4513 condamnations. L'année précédente avait été marquée par 8333 infractions menant à 5440 condamnations.

Le président de la Fédération reproche au gouvernement de ne pas reconnaître suffisamment le potentiel économique lié à la protection de la faune. « Il est temps que la chasse et la pêche soient véritablement traitées comme des activités économiques majeures pour l'avenir de la société. Ce n'est pas là qu'on devrait couper », a-t-il noté.



La baisse de l'effectif des « policiers » de la forêt se traduira par une montée des activités illégales de chasse et de pêche, croit la Fédération québécoise de la faune.

Lutte contre le cancer: un chercheur québécois fait une découverte de taille

SOPHIE ALLARD
La Presse

■ Un jeune chercheur québécois vient de faire une découverte scientifique de taille: il a créé une molécule, le cavtratin, capable de réduire de moitié la progression des tumeurs cancéreuses chez les souris. C'est ce que nous apprend la revue scientifique *Cancer Cell*, qui publie les résultats de sa recherche dans son numéro de juillet.

Si la mise en marché de ce nouveau médicament n'est pas pour demain, il n'en demeure pas moins que les résultats des travaux menés par Jean-Philippe Gratton, directeur de l'unité de recherche en biologie des cellules endothéliales de l'Institut de recherches cliniques de Montréal, laissent planer l'espoir d'un nouveau traitement prometteur contre le cancer.

Expérimenté sur des souris auxquelles on a injecté des tumeurs cancéreuses au foie et au poumon, le cavtratin, molécule aux propriétés anti-inflammatoires, ralentit le développement de tumeurs cancéreuses en réduisant la perméabilité des vaisseaux sanguins — dont l'endothélium, tissu de la paroi interne des vaisseaux — qui les irriguent.

«On sait depuis quelques années que les vaisseaux sanguins sont excessivement perméables lors d'inflammation des tissus, par exemple lors d'œdème ou d'enflure. Aussi, les vaisseaux qui alimentent les tumeurs sont de trois à cinq fois plus perméables que ceux des tissus sains, explique Jean-Philippe Gratton. Cette hy-

perperméabilité a un effet sur la progression des tumeurs qui est toujours mal compris et que l'on a voulu confirmer et stopper.»

Comme l'oxyde nitrique endothélial — dont la production est induite par la tumeur elle-même — augmente cette perméabilité, le chercheur a mis au point un inhibiteur de la synthèse de l'oxyde nitrique.

Les résultats de la recherche laissent planer l'espoir d'un nouveau traitement prometteur

«Jamais auparavant on n'avait exploré cette piste et démontré clairement que des agents spécifiques pouvaient contre l'effet de perméabilité, a dit le chercheur à *La Presse*. À notre grande surprise, le cavtratin y parvient et réduit ainsi la progression de tumeurs solides chez les souris.»

C'est notamment en injectant des doses quotidiennes de cavtratin à deux groupes de souris dont les tumeurs

étaient palpables que le chercheur a pu vérifier l'action du médicament. L'étude, commencée en 2000 lors d'un stage postdoctoral à l'Université Yale au Connecticut sous la supervision du Dr William C. Sessa, s'est poursuivie jusqu'en 2002.

RÉDUIRE LA TUMEUR

«Ces résultats ouvrent de nouvelles voies dans le traitement contre le cancer, se réjouit M. Gratton. L'administration du cavtratin pourrait être combinée à un traitement de chimiothérapie afin de freiner la croissance de la tumeur et de contribuer à la réduire.»

Il y a cependant loin de la coupe aux lèvres. «Avant que les personnes cancéreuses ne puissent bénéficier du traitement, la molécule de première génération doit être modifiée et adaptée à la consommation humaine. On doit aussi la rendre plus puissante, dit M. Gratton. Nous en sommes uniquement à une étape préclinique de recherche fondamentale.»

À la Fondation québécoise du cancer, on salue avec surprise et espoir cette nouvelle percée scientifique. C'est que la maladie continue de frapper. Cette année, on prévoit que 139 900 nouveaux cas de cancer et 67 400 décès liés à la maladie seront signalés. Le cancer du poumon est toujours en tête de liste des causes de mortalité, tant chez les hommes que chez les femmes. Selon les données actuelles, 38 % des femmes et 41 % des hommes seront atteints de cancer au cours de leur vie.



La plupart des parents ont couché avec leurs enfants dans le même lit.

Dormir avec un poupon peut être dangereux

TORONTO (PC) — Coucher avec son nouveau-né représente un risque certain pour un si jeune enfant. Miranda Halladay, de Penticton, en Colombie-Britannique, n'oubliera jamais qu'elle a ainsi causé la mort de son bébé.

Le bébé était né quelques heures plus tôt à l'hôpital et en parfaite santé.

«C'était une naissance tout à fait normale, a mentionné M^{me} Halladay au quotidien *The Globe and Mail*, et Rex était un bébé tout à fait normal.»

Mais laissé seul avec sa mère épuisée, Rex a succombé trois heures après sa naissance à l'asphyxie lorsque celle-ci s'est retournée sur lui dans son sommeil.

Aujourd'hui, la mère éplorée, qui attend tout prochainement un deuxième enfant, a décidé de parler, de raconter son histoire, afin que d'autres ne vivent jamais une telle tragédie.

Partager le même lit avec un enfant est une question fortement débattue dans le domaine médical. Pendant des décennies, les pédiatres ont dénoncé à plusieurs reprises cette pratique, défendue pourtant par ceux qui y

voient des avantages en termes de liens familiaux, au même titre que l'allaitement naturel.

Et bien qu'ils se fassent tirer l'oreille pour l'admettre, la plupart des parents ont couché avec leurs enfants dans le même lit.

«C'est vraiment une pratique taboue, affirme Sandra Woods, une pédiatre de Val-d'Or, au Québec. Elle est très répandue mais on commence tout juste à mieux la comprendre.»

La Dr^e Woods, qui a entrepris d'étudier le phénomène, a constaté rapidement qu'en parler seulement soulevait bien des débats passionnés de part et d'autre.

«Ce qui compte, c'est d'accepter l'existence du phénomène et de faire ce qu'il faut pour que le partage du lit soit le plus sécuritaire possible», dit-elle.

Après quatre ans de recherche, la Dr^e Woods doit publier un ouvrage médical sur la question à l'automne et plutôt que s'affairer à décourager cette pratique, elle propose aux parents une méthode pour diminuer les risques pour les jeunes enfants.

INTERNET

Poursuite pour humiliation

MONTREAL (PC) — Les parents du jeune Ghyslain, ce Québécois de 15 ans qui s'est retrouvé malgré lui dans plusieurs sites Internet pour une imitation d'un Jedi tournée sur bande vidéo, n'ont pas du tout apprécié la tournure des événements. Ils intentent une poursuite de 225 000 \$ contre quatre pères de famille, alléguant que leurs enfants sont responsables de la large diffusion dans Internet des images de leur fils.

Surnommé le «Star Wars Kid» dans différents sites Internet, ce jeune homme de la Mauricie a attiré l'attention de nombreux internautes par son imitation cocasse d'un Jedi. Il mime un célèbre combattant de l'espace en utilisant un balai comme sabre laser et en exécutant des mouvements d'arts martiaux.

Selon la requête déposée par l'avocat François Vigeant, qui représente les parents de l'adolescent dans cette affaire, «Ghyslain a dû subir et subir encore aujourd'hui du harcèlement et des railleries de ses confrères de son école secondaire et du grand public».

Cette histoire a commencé en automne 2002 lorsque Ghyslain prend des images de lui-même en train d'imiter un Jedi. Selon la poursuite, le jeune homme aurait par la suite rangé la cassette dans une armoire mise à la disposition des étudiants. Les quatre enfants des pères poursuivis se seraient alors appropriés la cassette pour la numériser et diffuser les images dans Internet.

Toujours d'après la requête, les adolescents auraient transmis les informations personnelles de Ghyslain à deux Américains, Andrew Baio, de Waxed.org, et Jish Mukerji, de Jish.nu. La vidéo de l'adolescent s'est par la suite répandue rapidement sur la Toile et quelque deux millions de personnes l'aurait vue, indique la poursuite.



La Vente maintenant ou jamais
Des réductions de 60 % à 70 %.*

Ne ratez pas ce solde qui débute
dès aujourd'hui.

Voici l'occasion inespérée d'épargner de 60 % à 70 % sur le prix courant d'une sélection de modes et d'accessoires pour hommes et pour femmes ainsi que d'articles pour la maison.

* Cette offre exclut les cosmétiques, les fragrances, la boutique Tiffany ainsi que d'autres rayons sélectionnés. Aucun rajustement de prix sur les achats antérieurs. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à un conseiller à la vente.

HOLT RENFREW

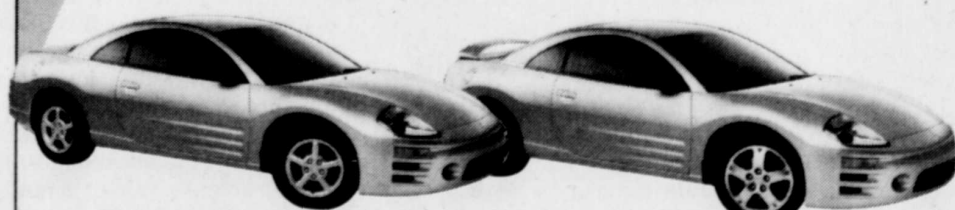
PLACE SAINT-FOY (418) 656-6783 WWW.HOLTRENFREW.COM

SRAS

Des infirmières
songent à changer
de profession

■ TORONTO — Plusieurs infirmières songent à réorienter leur carrière à la suite de l'annonce dimanche de la mort d'un deuxième travailleur du milieu de la santé, décédé après avoir contracté la pneumonie atypique. Après avoir été infectée, Tecla Lin, une infirmière de 58 ans, a transmis la maladie à son mari qui a succombé au SRAS en avril. Tecla Lin, mère de deux enfants, travaillait au West Park Healthcare Centre, en Ontario. «Certaines infirmières disent qu'elles ne savent pas si elles vont poursuivre leur carrière», a commenté Barbara Wahl, présidente de l'Association des infirmières de l'Ontario. (PC)

Cet été, je m'ECLIPSE en MITSUBISHI EMBARQUEZ-VOUS ?



Eclipse RS 5 vitesses
95\$ par sem.*
tout inclus

Eclipse GT 5 vitesses
125\$ par sem.*
V6, 200 HP
tout inclus



Spyder GS 5 vitesses
décapotable
135\$ par sem.*
tout inclus

Spyder GT 5 vitesses
décapotable
160\$ par sem.*
V6, 210 HP
tout inclus



QUÉBEC
MITSUBISHI

1000, boul. Pierre-Bertrand,
Québec 682-2226
de l'ext : 1-866-50MITSU
www.quebecmitsubishi.com

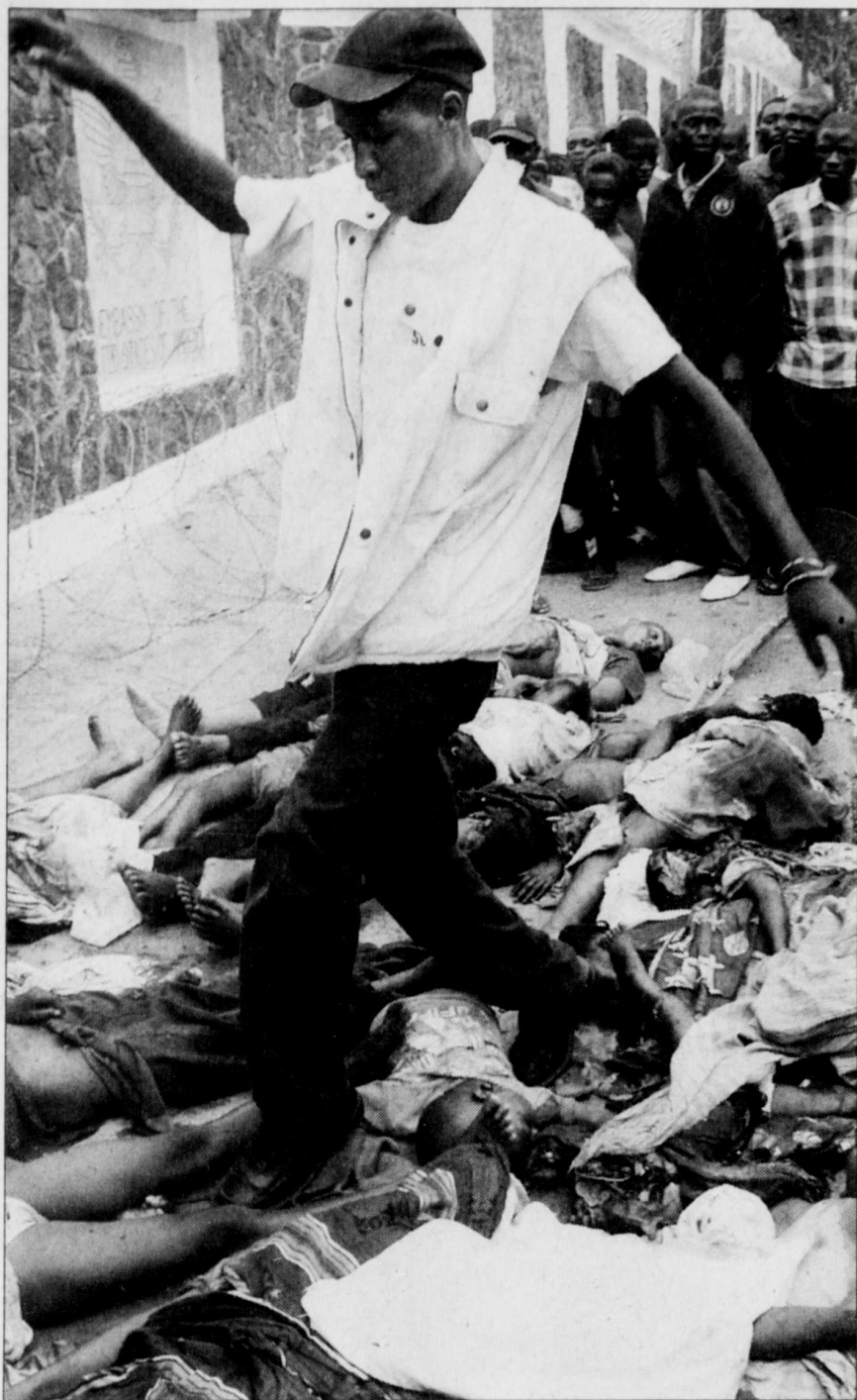


* Les paiements hebdomadaires incluent le transport, la préparation et les taxes. Plan de financement 64 mois soumis à l'approbation du service du crédit. Remise Mitsubishi incluse. Photos à titre indicatif.

LE MONDE

Monrovia à feu et à sang

Débarquement potentiel de 4500 marines américains au Liberia



Il se fraye un chemin parmi les cadavres de civils devant l'ambassade des É.-U.

■ MONROVIA (AP et AFP) — Rebelles et troupes du président du Liberia, Charles Taylor, se sont livrés une bataille acharnée hier à Monrovia, où au moins 90 personnes ont péri et plus de 360 autres ont été blessées sous le déluge de feu. Un calme relatif régnait en toute fin de soirée. À Washington, le Pentagone a annoncé que quelque 4500 soldats américains avaient reçu l'ordre de se rapprocher du Liberia pour être prêts à une éventuelle intervention.

Des obus ont touché un complexe résidentiel de l'ambassade américaine où 10 000 Libériens terrifiés s'étaient réfugiés, faisant 25 morts, selon les secours. La foule en colère a disposé les cadavres devant l'ambassade américaine, tandis que des milliers de personnes réclamaient l'envoi d'une force américaine de protection. De l'autre côté de la rue, un obus a aussi atteint un bâtiment du complexe fortifié de l'ambassade. Le site, qui surplombe la mer, est protégé par de hauts murs surmontés de barbelés.

Les 41 marines arrivés hier ont été déployés pour renforcer la sécurité des bâtiments. Ils ont participé à l'évacuation d'une vingtaine de personnes du complexe. Leurs appareils sont repartis vers à bord 25 à 30 travailleurs humanitaires et quelques journalistes étrangers, vers la Sierra Leone.

Dans un quartier résidentiel très peuplé, un obus s'est écrasé sur une maison, tuant 18 personnes. Au moins 47 autres personnes sont mortes lors des bombardements d'hier, selon des responsables de l'hôpital John F. Kennedy de Monrovia et des associations humanitaires.

Par ailleurs, plus de 200 blessés ont été emmenés à l'hôpital, une cinquantaine traités dans un centre de la Croix-Rouge internationale et 112 autres dans deux cliniques installées par l'ONG Médecins sans frontières.

Cette journée de combat apparaît comme la plus sanglante des trois tentatives menées au cours des deux derniers mois par les rebelles pour s'emparer de la capitale.

Le regain de violence a entraîné la suspension d'une partie de l'aide hu-

manitaire. En outre, des dizaines de milliers de personnes affluent à Monrovia, croyant échapper aux combats. Après 14 ans de guerre civile, nombre de Libériens estiment que seule la présence de soldats américains peut ramener la stabilité.

Le président Taylor exige lui aussi une présence américaine avant son départ en exil au Nigeria. À l'inverse, son homologue américain George W. Bush refuse de déployer ses hommes tant que Taylor reste au pouvoir.

DIX JOURS POUR Y ARRIVER

Soucieuse de ramener la paix dans la région, la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest) compte envoyer plus de 1500 soldats pour faire appliquer le cessez-le-feu du 17 juin. Elle demande aux États-Unis de compléter la force avec 2000 de ses hommes et d'en prendre le commandement.

Appelant vainement à l'arrêt des hostilités et à la poursuite des négociations de paix au Ghana voisin, Washington a ordonné à un contingent de 4500 soldats de se rapprocher du Liberia à partir de la Méditerranée.

Mais d'après le Pentagone, il leur faudrait 10 jours pour gagner le Liberia. Quelque 200 Américains se trouvent au Liberia et dans les pays voisins, à la demande de l'Afrique et des Nations unies. Deux équipes d'un total de 32 experts américains sont aussi au Liberia pour évaluer la situation humanitaire et militaire. Ils ont remis leur rapport la semaine dernière, mais rien n'a filtré. « Nous continuons de surveiller la situation très attentivement », a commenté hier M. Bush.

EN BREF

CONGO-KINSHASA Civils massacrés

■ NIZI — Une vingtaine de civils ont été mutilés et massacrés dimanche dans le district de l'Ituri, dans le nord-est de la République démocratique du Congo (RDC), a-t-on appris hier auprès de militaires français de l'ONU à Bunia. La plupart des victimes sont des femmes, des enfants et des vieillards. Un petit garçon a été décapité, une femme a eu les ovaires arrachés et le thorax entaillé au niveau du cœur, un autre a eu un poumon arraché, une jeune fille a été empalée sur un bâton. Il était difficile de déterminer l'appartenance ethnique des victimes mais Nizi est en plein cœur des territoires des Hemas, l'ethnie minoritaire en Ituri. Les massacres entre Hemas et Lendus, l'ethnie rivale, majoritaire dans la région, ont fait plus de 50 000 morts depuis 1999 et forcé plus d'un demi-million de civils à fuir les combats. (AFP)

ARABIE SAOUDITE

Sus aux terroristes !

■ RIYAD — Les autorités saoudiennes ont déjoué plusieurs attentats et arrêté 16 terroristes présumés, a annoncé hier un responsable du ministère de l'Intérieur. Les projets d'attentat auraient visé des sites et des installations vitales localisés à Riyad, à Al-Qasim, ville située au nord de la capitale, et dans la province orientale. La Saudi Press Agency n'a pas précisé si les 16 personnes interpellées avaient un lien avec les attentats suicide du 12 mai contre des bâtiments occidentaux à Riyad qui avaient fait 34 morts dont neuf kamikazes. Le ministère de l'Intérieur n'a pas indiqué où les suspects avaient été arrêtés. Les forces de sécurité ont saisi des armes qui étaient cachées, dont des grenades autopropulsées, 72 kg d'explosifs, des détonateurs et plus de 20 tonnes de produits chimiques. (AP)

CACHEMIRE INDIEN

Attaque à la grenade

■ JAMMU — Deux grenades lancées apparemment par la guérilla islamiste sur la route de l'un des pèlerinages les plus vénérés d'Inde au Cachemire ont tué sept personnes et en ont blessé 25 autres hier, a annoncé la police. Les explosions ont eu lieu dans une cantine communautaire placée sur la route où des milliers de personnes effectuaient l'ascension escarpée de la montagne sacrée de Vaishno Devi, près de la ville de Katra. Swami Chinmayananda, le sous-ministre indien de l'Intérieur, a montré du doigt le Pakistan après cette attaque. Les relations entre les deux pays s'étaient améliorées récemment. Ils avaient rétabli des vrais contacts diplomatiques et remis en route une partie des transports transfrontaliers. (AP)

MEXIQUE

« Réveil » judiciaire

■ MEXICO — Le gouvernement mexicain a décidé d'intervenir pour tenter de résoudre les meurtres restés impunis depuis 10 ans de plus de 300 jeunes femmes dans la ville ouvrière de Ciudad Juárez, à la frontière avec les États-Unis, a annoncé hier le ministère de l'Intérieur. Trois cents policiers fédéraux sont sur place. Les meurtres de jeunes femmes, en général accompagnés de viols, se poursuivent impunément depuis 1993 et, malgré de nombreux appels de diverses associations de droits de la femme, aucune enquête globale n'a été menée. Déjà en 2001, 500 agents spéciaux avaient été dépêchés sur les lieux pendant 20 jours, sans aucun résultat. (AFP)

CUBA

Perche américaine

■ LA HAVANE — Les États-Unis ont remis hier aux autorités cubaines les auteurs du détournement, mardi dernier, d'un bateau de 15 passagers qui voulait se rendre en Floride, après un accord selon lequel La Havane s'est engagée à ne pas les condamner à plus de 10 ans de prison, annonce-t-on officiellement. Par ailleurs, visiblement en forme et enjoué, le président Fidel Castro est apparu hier dans un programme de la télévision alors que des rumeurs le disant souffrant et même déjà mort se multipliaient ces derniers temps. Vêtu de son habituel uniforme vert olive, le leader maximo de 76 ans est monté sur la scène du Théâtre Karl Marx de La Havane et a remis personnellement les diplômes à des travailleurs sociaux. (AFP et AP)

Tony Blair paie le prix de l'affaire Kelly

■ LONDRES (AFP et AP) — Une enquête indépendante sur les circonstances du suicide de l'expert en armement David Kelly devra établir les responsabilités de la British Broadcasting Corporation (BBC) et du gouvernement britannique dans ce drame, le premier ministre Tony Blair payant le prix de cette crise politique.

Lord Brian Hutton, juge de haut rang, a annoncé hier qu'il recourrait à des auditions principalement publiques et rendrait ses conclusions « le plus tôt possible ». Il a aussi fait part de son intention d'examiner « les circonstances entourant la mort » de Kelly.

Les attaques se sont multipliées contre la BBC pour sa responsabilité dans le suicide de ce biochimiste, source principale d'une information selon laquelle le gouvernement aurait « musclé » un rapport sur l'arsenal irakien pour justifier la guerre.

Toutefois, plusieurs voix se sont élevées hier pour estimer que la BBC servait de bouc émissaire afin d'occulter le vrai débat sur les accusations d'exagération de la menace irakienne. Trois mois après la fin du conflit, aucune arme de destruction massive n'a en effet été trouvée en Irak.

« Tout cela n'est qu'un écran de fumée. Tout cela fait partie de la diversion par rapport à la véritable question, laquelle est : dans quelles condi-

tions sommes-nous allés faire la guerre en Irak ? », a déclaré une ancienne ministre de Tony Blair, Clare Short.

« Le gouvernement a choisi de lancer une guerre brûlante contre la BBC comme diversion à l'explication des raisons pour lesquelles il a lancé la guerre contre l'Irak », a renchéri Robin Cook, ex-ministre des Relations avec le Parlement de Tony Blair.

SA PLUS GRAVE CRISE

La découverte, vendredi, du corps du Dr Kelly, un spécialiste de l'armement irakien, qui a vraisemblablement mis fin à ses jours, a plongé le gouvernement de Tony Blair dans sa plus grave crise politique depuis l'arrivée des travaillistes au pouvoir, en 1997.

L'affaire a endommagé encore davantage la réputation du gouvernement, qui ne cesse, depuis mai, de reculer dans les sondages : 39% des Britanniques souhaitent aujourd'hui que le PM démissionne, 41% estimant au contraire qu'il doit rester aux com-

mandes, selon un sondage réalisé samedi et dimanche. De plus, 54% des Britanniques sont mécontents de Blair pour sa gestion des affaires et il ne recueille plus que 37% d'opinions favorables, selon un sondage du *Guardian*, publié aujourd'hui et réalisé entre vendredi et dimanche.

La BBC a avoué dimanche que Kelly était « la source principale » des affirmations de son journaliste Andrew Gilligan, selon lesquelles le gouvernement avait prétendu, contre l'avis des services secrets, que l'Irak pouvait activer ses armes de destruction massive en 45 minutes.

Cette confession a redonné le sourire à Tony Blair en tournant l'attention sur les responsabilités de la BBC. Jusqu'à samedi, c'était le gouvernement qui était sur la sellette, accusé d'avoir soumis à des pressions telles qu'il a craqué.

Sous le titre *Le supplice d'un week-end interminable*, le *Times* publiait hier une série de photos de Tony Blair en voyage en Asie : sombre samedi, lorsqu'un scribe l'accuse d'avoir « du sang sur les mains », rasséréné di-

manche par les derniers rebondissements.

Quant à la BBC, elle va devoir prouver que son journaliste n'a pas « musclé » les confidences de Kelly. Le biochimiste avait en effet affirmé publiquement devant une commission parlementaire qu'il ne se reconnaissait pas dans les dires de la BBC. Andrew Gilligan a démenti avoir mal interprété ses propos, suggérant implicitement que le scientifique a menti à la commission parlementaire. Le Dr Kelly aurait répété à deux autres journalistes de la BBC que le gouvernement avait exagéré l'imminence de la menace irakienne pour justifier la guerre.

L'enquête devra également mettre en lumière les pressions exercées par le gouvernement sur le Dr Kelly. Le biochimiste avait avoué à son employeur, le ministère de la Défense (MoD), sa rencontre non autorisée avec le scribe, mais obtenu la promesse que le ministère garderait son identité confidentielle. Or, le MoD avait révélé son nom à trois journaux, le plaçant aussitôt sous les feux de la rampe, une pression qu'il n'aurait pas supportée.



Lord Brian Hutton, un juge enquêteur

Une guerre de guérilla perdue en Irak ?

■ BRUXELLES (AP et AFP) — On peut gagner toutes les batailles et néanmoins perdre la guerre. C'est le risque auquel est désormais confrontée l'armée américaine en Irak si elle ne met pas un terme aux harcèlements auxquels elle est confrontée quotidiennement et qui s'apparentent de plus en plus à une guerre de guérilla.

Les Français en Indochine et en Algérie, les Américains au Vietnam ou encore les Russes en Afghanistan ont dû tirer de douloureuses conséquences de défaites infligées par des mouvements de guérilla : la supériorité militaire n'est pas une garantie de succès, le renseignement est essentiel et le temps est une arme en faveur des « rebelles », surtout lorsqu'ils sont sur leur propre terrain.

Un groupe jusqu'ici inconnu, l'Organisation des brigades du Jihad en Irak, a du reste appelé hier à une « guérilla » contre les troupes américaines pour libérer l'Irak.

Dans ce type de guerre contre un ennemi invisible, les armées régulières emploient souvent des méthodes aussi brutales que celles de l'adver-

saire. « Je frémis en voyant les G.I. américains défoncer les portes de maisons en pleine nuit, menacer avec leurs armes des enfants apeurés, engauler des suspects, tirer sur des manifestants et demander des frappes aériennes sur des villages », souligne un chroniqueur du *Toronto Sun*.

Ces méthodes risquent de retourner la population locale contre les G.I., si ce n'est déjà fait, éroder le soutien de l'opinion américaine à la présence des siens en Irak et provoquer un tollé international. Les forces antiaméricaines espèrent quant à elles user l'adversaire pour le pousser à se retirer.

Cette stratégie avait réussi pour la guérilla sioniste de l'Irgoun, qui a eu recours aux attentats et aux embuscades jusqu'à ce que la Grande-Breta-

gne accepte la création d'un État juif en Palestine.

En Irak, le foyer de la guérilla semble résider dans le « triangle sunnite » au nord de Bagdad, une zone considérée comme le bastion de Saddam Hussein. Mais pour élargir leur zone d'influence, les combattants antiaméricains devront rallier à leur cause de nombreux chiites, majoritaires dans le pays, qui ont été parmi les principaux adversaires de Saddam.

DÉMORALISER L'ADVERSAIRE

Une guérilla a souvent besoin de l'aide de pays étrangers pour réussir. Dans le cas de l'Irak, aucun des pays voisins n'aide les insurgés, mais les fidèles de Saddam Hussein misent sur le soutien des Arabes qui veulent chasser les Américains de la région.

Les insurgés savent qu'ils ne peuvent battre une armée régulière sur le champ de bataille. Leur stratégie est de faire durer le conflit jusqu'à ce que l'adversaire, démoralisé, finisse par se retirer du borborygme.

Pour combattre une guérilla, il faut savoir s'adapter aux réalités locales, comme le montra Washington, qui écarta les rebelles communistes Huk aux Philippines, dans les années 50.

Entre-temps, un autre soldat américain a été tué avec son interprète irakien, hier, l'attaque contre les deux hommes ayant été menée à l'aide d'un engin explosif et de tirs d'armes de petit calibre, dans le nord de Bagdad.

Comptes bancaires gelés, Bourse fermée, insécurité et absences de lois, manque d'électricité, les acteurs économiques en Irak, par ailleurs, s'impatientent et accusent la coalition américano-britannique d'impéritie.

Jouer en défense, rejeter la faute sur les autres, noyer les questions sous des informations sans pertinence et surtout attendre que ça passe : la Maison-Blanche, pendant ce temps, a usé de diverses tactiques pour tenter de dépêtrer George W. Bush de la controverse sur l'uranium que l'Irak aurait tenté de se procurer en Afrique, une allégation qui s'est révélée fausse.

0%
de financement
à l'achat jusqu'à
60
mois

sur toutes les Dodge Caravan et
Grand Caravan 2003

L'ÉVÉNEMENT DODGE CARAVAN SE POURSUIT



DODGE CARAVAN SXT 2003 OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE

ENSEMBLE
SXT
SANS FRAIS

- Climatiseur • Lecteur de CD • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique
- Régulateur de vitesse • Porte-bagage au toit
- Glaces à écran solaire
- ✓ Pare-chocs de couleur assortie
- ✓ Poignées de couleur assortie
- ✓ Enjoliveurs uniques « Crossfire » de 15 po

Ou louez la
Dodge Caravan SXT à
327\$[†]
par mois.
Location de 48 mois.

Options de location de 48 mois offertes [†]	
Mensualités	Comptant initial
289\$	1 800\$
239\$	4 175\$

AUCUN COMPTANT AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ



**SYSTÈME DVD
SANS FRAIS**
valeur de 930 \$

DODGE GRAND CARAVAN SPORT 2003 ÉDITION DVD

- ✓ Système DVD de 7 po pour passagers arrière avec télécommande et écouteurs sans fil • 4 sièges baquets • Climatiseur avant et arrière
- Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique
- Radio AM/FM avec lecteur de CD et cassette • Réglage de la température trizone • Télédévrouillage • Système de freins antiblocage • Régulateur de vitesse • 11 po de longueur supplémentaires et capacité de chargement plus grande de 724 L (25,6 pieds cubes)

Ou louez la Dodge Grand Caravan
Édition DVD pour seulement
60\$[†] de plus par mois.
Location de 48 mois.

AUCUN COMPTANT AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ

Financement offert par Services financiers Chrysler Canada.

La meilleure protection
que nous ayons jamais
offerte sur toutes les
Dodge Caravan et
Grand Caravan 2003.



Garantie de 7 ans
ou 125 000 km sur le
moteur et la transmission,
et assistance routière
24 h sur 24.**

GM, FORD, HONDA ET TOYOTA NE L'ONT PAS.

HULK
SEULEMENT DANS LES CINÉMAS.



Dodge Grand Caravan



La plus haute cote de sécurité
décernée par le NHTSA lors de
tests de collision latérale**

La fourgonnette la plus
éconergétique 2003.



Basé sur les notes du guide de
consommation de carburant 2003 publié
par Ressources naturelles Canada.

DIPLOMÉS

Rabais
jusqu'à 1000\$[†]



Le film THE HULK - © 2003 Universal Studios. Sous licence par Universal Studios Licensing LLP. L'INCROYABLE HULK et tous les personnages des bandes dessinées connexes - MC et © 2003 Marvel. Tous droits réservés. www.thehulk.com. * 0 % de financement à l'achat jusqu'à 60 mois sur toutes les Dodge Caravan et Grand Caravan 2003 en stock. † Tarifs mensuels pour 48 mois établis pour la Dodge Caravan SXT 2003 Édition spéciale avec l'ensemble 280 + RBK + AGR et pour la Dodge Grand Caravan 2003 Édition DVD avec l'ensemble 28H + XRV + RBK + GNC + CYS. Transport (1 025 \$) et taxe sur le climatiseur en sus. Le dépôt de sécurité est de 0 \$ pour un temps limité seulement et peut changer sans préavis. Premier versement exigé à la livraison. Location pour usage personnel seulement. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 81 600 km au taux de 15 ¢ le kilomètre. ** Sous réserve de l'approbation de Services financiers Chrysler Canada. Transport, taxe sur le climatiseur (si applicable), immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre, frais d'administration des concessionnaires et taxes en sus. Offres d'une durée limitée et exclues, qui ne peuvent être combinées à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques, et qui s'appliquent à la livraison au détail de la plupart des modèles 2003 neufs en stock. Les offres peuvent changer sans préavis. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Photos à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. † Tests effectués par l'organisme américain National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) pour l'année 2003 sur la Dodge Grand Caravan 2003. ** Selon la première éventualité. Des conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire pour les détails et les conditions. ‡ Remise aux diplômés de 500 \$ à la location ou de 1000 \$ à l'achat d'un véhicule, à l'exception de la Dodge SX 2.0 (750 \$). Cette offre exclut la Dodge Viper. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. MD Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada, une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep® • Dodge du Québec

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

L'île veut se refaire une entrée

Un plan d'implantation et d'intégration architecturale sera proposé d'ici quelques semaines aux citoyens de Saint-Pierre

ÉRIC MOREAULT
EMoreault@lesoleil.com

■ Las de voir la beauté tranquille de leur île d'Orléans défigurée à l'entrée, les élus de Saint-Pierre veulent adopter un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour toute rénovation ou construction. Les citoyens seront consultés d'ici quelques semaines.

En fait, c'est tout ce que compte l'île de forces vives qui poussent cette initiative destinée à rehausser l'image de marque de « cette fleur dans l'eau » du fleuve Saint-Laurent, pour paraphraser Félix Leclerc.

« On veut rendre plus sévère la réglementation, dans le respect du patrimoine architectural de l'île », indique Gilles Morin, le maire de Saint-Pierre, en soulignant qu'on n'a qu'une seule chance de laisser une bonne première (ou bonne dernière) impression.

Les futures constructions ou rénovations devront respecter le patrimoine architectural du coin de pays de Félix Leclerc

Vrai qu'à la sortie du pont de l'île d'Orléans, dont les pieds baignent dans les battures et un paysage bucolique de boisés, le visiteur est vite confronté à l'esthétique « cheapo » et mal foutue de plusieurs commerces ou résidences.

Cabane à patates frites, station d'essence, club vidéo, atelier de carrosse-

rie, bâtiments de tôle gaufrée, grange déginglée et immeubles à logements démodés côtoient aménagements paysagers, maisons de pierres centenaires, commerces coquets qui offrent les produits du terroir, et le magnifique Espace Félix-Leclerc au carrefour qui mène à Saint-Pierre à l'est, à Sainte-Pétronille à l'ouest et à Saint-Laurent au sud. Comme le disait une résidente de l'île de Bacchus, « ça fait dur ».

TOUS LES ÉLUS D'ACCORD

« C'est en piteux état depuis de nombreuses années », admet M. Morin. Et il n'est pas le seul à le penser. Lorsque la MRC a obtenu 350 000 \$ pour des projets d'amélioration des coeurs de village, les maires de l'île ont convenu d'en verser la moitié pour la porte d'entrée.

Un comité formé il y a un an pour esquisser un PIIA a réuni les élus, des émissaires des ministères des Affaires municipales, de la Culture et de l'Agriculture, des chambres de commerce ainsi que du Centre local de développement (CLD).

Ce PIIA déterminera ou proscrira le style du bâtiment, bien sûr, mais jusqu'aux matériaux et aux couleurs



Au sortir du pont de l'île d'Orléans, le visiteur est confronté à un environnement peu bucolique, en haut de la côte.

qui pourront ou pas être utilisés lors de travaux de rénovation ou de construction.

Des projets d'amélioration sont d'ailleurs dans l'air concernant ce secteur, de même que pour un bâtiment utilitaire.

Dans un souci de transparence, toutefois, ce PIIA sera soumis aux principaux intéressés en consultation publique d'ici « fin août, début septembre », précise le maire Morin.

En attendant, fonctionnaires et élus planchent sur le plan afin de

s'assurer qu'il n'y ait pas d'oublis ni de contradictions. Cette initiative s'inscrit dans une volonté plus vaste, depuis quelques années, d'amélioration du décor de l'île d'Orléans, qui reçoit touristes ou voisins québécois en goguette à longueur d'année.

Haut en couleur



LE SOLEIL, STEVENS LEBLANC

Le 21^e Festivent de Saint-Jean-Chrysostome promet une fois encore d'être haut en couleur avec la présence d'une quarantaine de montgolfières qui tapisseront le ciel de la grande région de Québec du 30 juillet au 3 août. Sur la terre ferme, la scène principale du parc Champigny accueillera des spectacles aux tentes tout aussi variées avec neuf artistes de renom, dont Kevin Parent, Éric Lapointe et Pierre Lalonde.

Raid de cadets à l'Armée du Salut



LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

Une cinquantaine de jeunes cadets de l'armée canadienne cantonnés à la base de Valcartier ont effectué une corvée dans les locaux de l'Armée du Salut, hier, à Québec. Le nouveau directeur de l'organisation, Philippe Siegel (au centre sur la photo), rappelle que les cadets sont régulièrement appelés à participer à des corvées communautaires dans le cadre de leur camp annuel. « Cela leur permet de se confronter à une autre réalité et d'en faire de meilleurs citoyens », d'ajouter André Tremblay (à droite), un autre administrateur de l'organisme charitable. Un des jeunes cadets bénévoles, Mario Lamoureux, a posé à leurs côtés.

POMPIERS DE LÉVIS

La Ville et le syndicat conviennent d'une entente de principe

JEAN-FRANÇOIS NÉRON
JFNeron@lesoleil.com

■ Une entente de principe est intervenue hier entre le syndicat des pompiers de Lévis et la partie patronale, dans le conflit entourant le non-remplacement de deux pompiers à la caserne de l'arrondissement Desjardins et le renoncement au taux horaire prévu pour le temps supplémentaire effectué.

La rencontre d'hier, après deux jours de moyens de pression exercés par les pompiers, semble avoir porté fruit. Du moins, c'est à un président du syndicat satisfait à qui LE SOLEIL a parlé hier, en fin de journée, au terme de la réunion.

« Nous sommes heureux des discussions qui ont eu cours et nous comptons bien recommander à nos membres d'accepter la proposition de la direction », explique le représentant des pompiers, Stéphane Desbiens.

Ce dernier demeure toutefois très discret sur le contenu de l'entente intervenue. « Je préfère faire valider la proposition à mes membres avant de la dévoiler publiquement », précise-t-il. Une rencontre devrait avoir lieu dès ce soir, au plus tard jeudi.

Pour signifier leur mécontentement du non-remplacement des deux pompiers et du renoncement au paiement des heures supplémentaires à un taux horaire supérieur au taux régulier, les pompiers se présentent au travail sans uniforme depuis vendredi soir. La direction a répliqué, dimanche, en

les assignant en permanence à la caserne, sauf évidemment en cas d'incendie. Les sapeurs ont ensuite fait fi de cet ordre de la direction.

EN ATTENDANT LA NÉGO...

M. Desbiens indique que, même s'il y a eu entente de principe, l'assignation imposée par la partie patronale comme les moyens de pression des pompiers se poursuivront tant que les 125 sapeurs à temps partiel syndiqués ne se prononceront pas sur la proposition faite par la direction.

Si tout va bien, cette entente devrait être le prélude à de véritables négociations qui commenceront à la fin de l'été en vue de la signature d'une première convention collective. D'autres points chauds devraient alors être discutés comme l'instauration d'une équipe de pompiers à temps complet, l'effectif et les salaires.

De son côté, la Ville de Lévis réservait pour ce matin ses premiers commentaires à la suite de la rencontre d'hier, a-t-elle fait savoir par voie de communiqué.



ARCHIVES LE SOLEIL

L'entente devrait être le prélude aux vraies négociations, prévues à la fin de l'été en vue de la signature d'une première convention collective.

AFFAIRE ROBERT PICKTON

Une première étape vers un procès

PORT COQUITLAM (PC) — Un juge de la Cour provinciale de Colombie-Britannique décidera demain si la preuve accumulée est suffisante pour obliger Robert Pickton à subir son procès sous 15 accusations de meurtre au premier degré.

Les observations finales à l'audience préliminaire ont pris fin hier — un jour après que la police eut entrepris des recherches dans un secteur marécageux de la vallée du Fraser, dans la foulée de l'enquête sur la disparition de plusieurs femmes du quartier défavorisé d'Eastside, à Vancouver.

Une soixantaine d'anthropologues et d'enquêteurs se sont déplacés sur le nouveau lieu de recherche, à environ 65 kilomètres à l'est de Vancouver.

L'équipe mixte d'enquêteurs de la Gendarmerie royale du Canada et de la police de Vancouver chargée de l'enquête a indiqué que le nouveau site avait été identifié à partir d'éléments de preuve découverts sur le terrain de la porcherie que possède Pickton, avec son frère et sa sœur, à Port Coquitlam, en Colombie-Britannique.

Le nouveau secteur de recherche, près de Mission, est une propriété marécageuse appartenant à la bande d'autochtones de Kwantlen. Dimanche, une porte-parole de la GRC avait

fait savoir que des enquêteurs affectés à la ferme de Port Coquitlam fouillaient le site de Mission, en compagnie de plongeurs de la GRC, et que les recherches à Port Coquitlam se poursuivraient au moins jusqu'à l'automne.

Pickton, âgé de 53 ans, est accusé des meurtres de Sereena Abotsway, Mona Wilson, Diane Rock, Jacqueline McDonnell, Heather Bottomley, Andrea Joesbury, Brenda Wolfe, Jennifer Furringer, Helen Hallmark, Patricia Johnson, Georgina Papin, Heather Chinnock, Tanya Holik, Sherry Irving et Inga Hall.

Ces 15 victimes sont au nombre d'un groupe qui a atteint 63 femmes — surtout des prostituées toxico-manes — disparues du

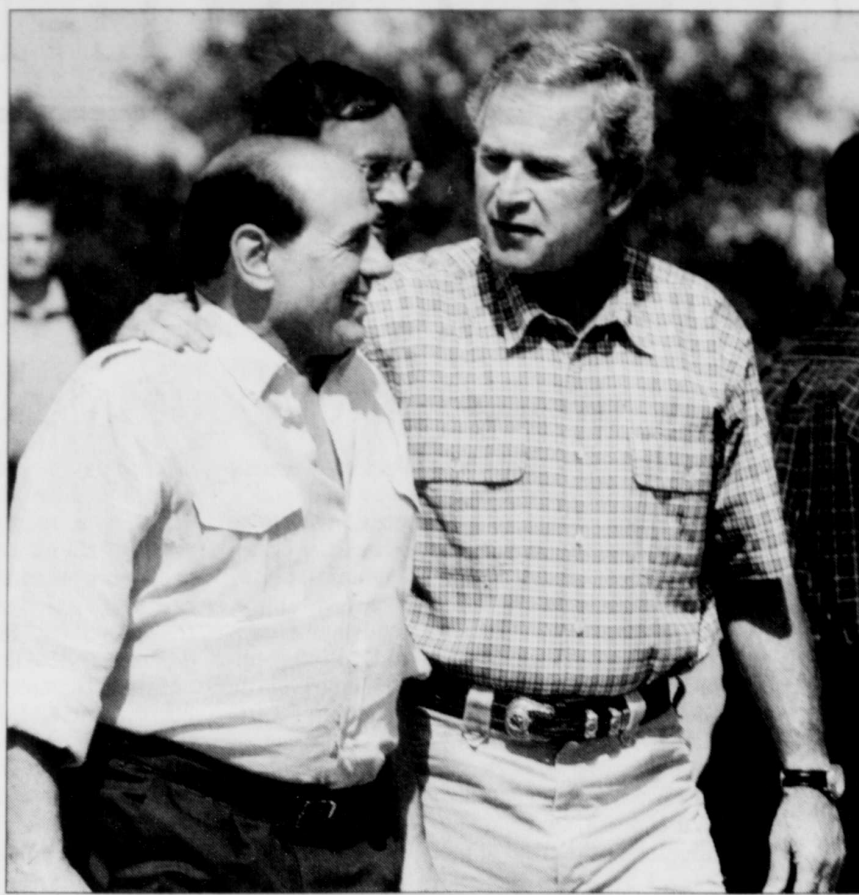
Downtown Eastside au cours des 20 dernières années.

Si Pickton est cité à son procès, celui-ci ne débutera vraisemblablement pas avant l'an prochain. S'il a lieu, il se déroulera devant la Cour suprême de Colombie-Britannique.

À l'extérieur du tribunal, le porte-parole de la Couronne, Geoff Gaul, a estimé qu'une phase d'un long processus judiciaire approchait de son terme. Cela a représenté énormément de travail pour les avocats, les procureurs, l'équipe de la défense, le tribunal et la police, a-t-il dit.



Robert Pickton



George W. Bush, habillé en « rancher », a accueilli, la main sur l'épaule, le premier ministre italien, Silvio Berlusconi.

La récompense de Berlusconi

Bush reçoit son allié dans son ranch de Crawford

■ CRAWFORD (d'après AFP) — Réunis dans la chaleur torride de l'été texan, George W. Bush a reçu hier dans son ranch de Crawford le premier ministre de l'Italie, Silvio Berlusconi, pour le remercier de son soutien lors de la guerre contre l'Irak, alors que la polémique fait rage sur le point de savoir si le régime de Saddam Hussein possédait ou non des armes de destruction massive.

Le président des États-Unis réserve à ses alliés les plus fidèles le privilège d'une réception dans son ranch de Prairie Chapel, qui couvre 650 hectares dans la plaine texane.

Là, il les promène en 4x4 dans la propriété et discute décontracté avec eux sur les bords de la piscine. Depuis son arrivée au pouvoir en janvier 2001, George W. Bush a ainsi notamment accueilli le premier ministre britannique Tony Blair, le premier ministre espagnol José Aznar, le président russe Vladimir Poutine, le prince héritier saoudien Abdallah Ben Abdel Aziz et l'ex-premier ministre chinois Jiang Zemin.

Mais la visite de Silvio Berlusconi, qui est aussi actuellement président en exercice du Conseil des ministres de l'Union européenne, survient en pleine polémique sur les justifications avancées par l'administration Bush pour lancer la guerre contre l'Irak au printemps dernier.

Le premier ministre italien s'était rangé avec MM. Blair et Aznar aux côtés du

président américain, même si aucun soldat italien n'a pris part à la guerre.

C'est dans un climat difficile, et alors que les troupes américaines affrontent une véritable guérilla en Irak, que MM. Bush et Berlusconi se retrouvaient et tenaient tout particulièrement à afficher une attitude décontractée.

George W. Bush, revêtu de sa tenue de « rancher » — pantalons kaki, chemise orange à carreaux avec chapeau et bottes de cow-boy — avait accueilli dimanche son invité en le prenant par l'épaule.

Silvio Berlusconi affichait pour sa part à sa descente d'hélicoptère des manches retroussées et un col de chemise ouvert. Pour le premier ministre de l'Italie, cette invitation à Crawford apparaît comme une véritable consécration de ses choix atlantistes alors qu'il est confronté en Europe à un tir de barrage pour avoir comparé à un gardien de camp de concentration nazi un député allemand au Parlement européen.

Jessica Lynch attendue



Toute la ville de Palestine, en Virginie, se prépare à accueillir son héroïne, Jessica Lynch, qui sera de retour chez elle demain, après avoir été décorée hier d'une pléiade de médailles militaires. La jeune soldate blessée et capturée en Irak avait ému les Américains après son sauvetage le 1^{er} avril. Des banderoles ont été installées dans les rues et des macarons à son effigie ont été fabriqués pour les célébrations.

Adolescente foudroyée durant un match de soccer

■ FREDERICTON — Une adolescente du Maine a été tuée par la foudre, dimanche, alors qu'elle disputait un match de soccer à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Sarah Elizabeth McLain, âgée de 14 ans, a été foudroyée

alors que rien n'indiquait qu'un orage menaçait. Des personnes qui assistaient au tournoi ont affirmé que la décharge électrique a été complètement inattendue. Selon un spectateur, il y avait eu de la pluie à la mi-temps, mais elle s'était dissipée et le temps était redevenu ensoleillé. Quand la foudre a frappé, vers 15 h, des parents se sont précipités vers la jeune fille et ont tenté de pratiquer des manœuvres de réanimation en attendant l'arrivée des ambulanciers. (PC)

Un Hells de Québec retrouvé mort

■ PRINCE ALBERT, Sask. — L'homme trouvé mort dans sa cellule du pénitencier de Saskatchewan au cours de la fin de semaine était un ancien membre des Hells Angels devenu informateur de police. Aimé Simard, âgé de 35 ans, faisait partie des Rock Machine, un groupe associé aux Hells Angels, avant

de tourner sa veste en échange de sa collaboration avec la police. Originaire de Québec, Simard purgeait une peine de prison à vie après avoir été reconnu coupable de trois meurtres, notamment. Simard avait déclaré à un journaliste qu'il était devenu une « cible » à l'intérieur des murs parce que ses codétenus voyaient en lui un délateur. Simard a été retrouvé inconscient dans sa cellule du pénitencier à sécurité maximale de la Saskatchewan vers 10 h, vendredi. (PC)

ÉTATS-UNIS
Des identités
usurpées à la tonne

■ WASHINGTON — Au moins sept millions d'Américains, soit 3,4 % de la population adulte, ont été victimes d'usurpation d'identité en un an, un chiffre en hausse très importante, selon une enquête menée entre mai 2002 et mai 2003 par un groupe de recherches. L'usurpation d'identité est en général le fait de personnes qui utilisent des informations personnelles pour créer des comptes bancaires qui deviennent souvent débiteurs. (AFP)

Invitation
Tournoi
Golf

Futuroto

Ouvert le samedi!
337-6745 • 1 800 463-3445

Sous la présidence d'honneur de
monsieur Yvan Cournoyer

Les profits seront remis aux œuvres
du Club Lions de Saint-Raymond

Date : vendredi 1^{er} août 2003

Endroit : Club de golf des Pins

Tarif : golf et souper : 85\$/personne

Crédit aux membres du

Club de golf des Pins : 25\$

Souper additionnel : 40\$

Inscriptions et informations :
Claude Plamondon : 337-6745

1503414

Dernier
RABAIS

50%
60%
70%

sur toutes
les collections*

Tailles 4 à 20 ans • Toutes taxes incluses

* Exception accessoires et mises de côté / * vente finale

Stationnement facile
à côté du magasin

FERME LE
DIMANCHE

LUCETTE
LAMONTAGNE

BOUTIQUE

828, avenue Myrand, Sainte-Foy

681-0249

1503718



ML350
DÉSORMAIS
DISPONIBLE

599\$*

Une valeur équitable

À SEULEMENT 599\$*
PAR MOIS, VOUS SEREZ
NOMBREUX À SORTIR
DES SENTIERS BATTUS.

La ML350 ne recule devant aucune destination. En effet, son entraînement à 4 roues motrices en permanence et son puissant moteur lui permettent d'affronter routes de campagne, sentiers boueux et parcours difficiles. Et grâce à son habitacle luxueux et à son équipement de sécurité de pointe, vous bénéficiez d'un confort appréciable et d'une grande tranquillité d'esprit. Venez donc vite faire un essai routier! Une telle offre de location-bail pourrait causer un embouteillage à tout moment. Mercedes-Benz. N'attendez plus.



Mercedes-Benz

Chatel Automobiles Ltée

Témoin de votre réussite...

1350, Bouvier, Québec Tél.: (418) 628-6336

www.chatel.mercedes-benz.ca

Satellite de Chatel Automobiles

171, boul. Ste-Anne, Pointe-au-Père

Vente et service 1-800-353-0911

© Mercedes-Benz Canada Inc., 2003, Toronto, Ont. *Offre de durée limitée, sur approbation de Mercedes-Benz Credit Canada Inc. Chez les concessionnaires participants seulement. Chiffres basés sur un bail de 36 mois à faible kilométrage pour une ML350 Élite 2003 neuve équipée de verre teinté avec valeur de reprise fixe, taux d'intérêt annuel de 4,50% et coût d'acquisition de 57 480\$. Frais de transport et de préparation non compris. À la signature du bail, le client s'engage à verser : un acompte de 9 875\$ (ou reprise équivalente), la première mensualité de 599\$, un dépôt de garantie remboursable correspondant à environ un mois de location, les frais de transport et de préparation, les taxes en vigueur, et les frais d'assurance et d'immobilisation. Le client accepte de faire 36 versements égaux de 599\$, représentant un total de 21 564\$ plus les frais d'assurance et les taxes en vigueur. Les frais d'assurance, d'entretien et de réparation sont à la charge du client. (Pour le Québec, voir en page 1 du contrat de bail pour plus de détails sur les termes et conditions.) Si le client décide de ne pas acheter le véhicule en fin de bail, il s'engage à rendre celui-ci au concessionnaire et est responsable pour tout kilométrage au-delà de 54 000 km, au coût de 20¢ le km, plus les taxes, les frais de transport et d'immobilisation. Pour le Québec, voir en page 2 du contrat de bail pour plus de détails sur les degrés d'utilisation couverts et les coûts estimés au-delà de la normale.) Le client a l'option d'acheter le véhicule en fin de bail pour la somme de 22 643,90\$, plus les taxes et les taxes en vigueur, sauf au Manitoba où l'option d'achat n'est pas possible. Les options sont en bail. Le concessionnaire peut offrir un prix de location moindre. Détails auprès du concessionnaire.

L'EST ET LA CÔTE-NORD

RÉSEAU DE SANTÉ DE CHARLEVOIX

Le regroupement se fera, foi de c.a.

Les médecins de La Malbaie tentent quand même d'obtenir une « défusion »

SYLVAIN DESMEULES
Collaboration spéciale

■ LA MALBAIE — C'est la pagaille entre les médecins de l'hôpital de La Malbaie et le conseil d'administration du réseau de santé de Charlevoix. Les premiers crient à la catastrophe si les seconds persistent dans la mise en place du regroupement. Mais hier, le président du réseau, Robert Giroux, s'est fait très clair : « Le regroupement se porte bien et est là pour rester ».

Plus encore, le conseil d'administration du réseau de santé de Charlevoix rappelle ses médecins à l'ordre en demandant leur collaboration à la mise en place du regroupement. Il leur conseille également de cesser d'agiter des épouvantails pour servir leur quête de « défusion ». Il n'a pas apprécié notamment que le Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'hôpital Saint-Joseph-de-la-Malbaie (CMDP) se paye une pleine page de publicité dans un hebdomadaire régional coiffé du titre *Un hôpital en péril*. « Nous invitons les médecins à avoir le courage de venir nous voir au lieu d'écrire », a lancé M. Giroux.

Les médecins, soutenus par les organisations syndicales de l'hôpital et la Ville de La Malbaie,

ne croient plus aux bienfaits d'un regroupement avec le Centre hospitalier de Charlevoix et le CLSC, regroupement décrété le 3 janvier dernier. « Au lieu d'une superstructure régionale, nous proposons une institution de santé par territoire de MRC qui regrouperait hôpital, CLSC et centres de soins de longue durée », amène la présidente du CMDP, la D^{re} Danielle Ouellet.

Malgré la position du ministre Philippe Couillard, lequel a fait savoir qu'il n'avait pas l'intention de défaire le regroupement actuel, le CMDP poursuit sa croisade : « Nous continuons nos démarches en faisant le tour de nos appuis. Il était temps de faire cette démarche parce que nous perdons de l'autonomie chaque jour »,

dit la D^{re} Ouellet. « Pour nous autres, il n'y a pas de feu. Les gens sont bien soignés et aucun service n'a été fermé. Les choses vont bien et il n'y a pas lieu de partir à la chasse aux sorcières », rétorque M. Giroux.

Le vice-président du réseau, Michel Couturier, a servi cette conclusion : « Je trouve triste que nous prenions les gens en otages en prédisant le pire des scénarios. Je lance un appel au calme parce que nous sommes à l'aube de la mise en place d'un regroupement et un appel au respect envers les administrateurs ».

Le réseau de santé de Charlevoix, avec un budget de 63 millions \$ et 1500 employés, dessert une population de 30 000 habitants.

Une « vraie » maison sans MIUF



Le rêve de Marie Sergerie et d'Ernest Dumont de Cap-Chat, soit de finir leurs jours dans une « vraie » maison, est en voie de se réaliser. Depuis quelques jours, les enfants et les proches du couple ont entrepris, à leurs frais, la construction d'une résidence toute neuve pour remplacer celle abandonnée en 1980, après avoir été isolée à la mousse d'urée-formaldéhyde. Le couple, qui vivait dans une maison mobile depuis plus de 20 ans, devrait emménager au début octobre. « Je voudrais remercier les deux gouvernements qui ont refusé de nous indemniser », ironise M. Dumont qui, tout comme sa conjointe, est secoué par cette grande marque de générosité. H.M.

RIMOUSKI

Le Musée de la mer revisite le naufrage de l'« Empress »

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

RIMOUSKI — Les visiteurs de la nouvelle exposition du Musée de la mer sur le naufrage de l'*Empress of Ireland* au large de Sainte-Luce-sur-Mer, près de Rimouski, ne tarissent pas d'éloges.

Un Australien y va d'un « *very interesting, a great museum* ». Un citoyen de Terre-Neuve en rajoute, en français, qualifiant « d'hallucinante » la nouvelle exposition enrichie de prêts de collections privées et de la Cour fédérale du Canada. « Fascinant », dit un visiteur originaire de la Saskatchewan.

Difficile, sinon impossible de trouver des critiques parmi les centaines de commentaires consignés dans cette rétroaction spontanée.

Pour ceux qui ont déjà visité le Musée de la mer de Pointe-au-Père à Rimouski et son pavillon de l'*Empress*, un nouveau parcours du naufrage s'offre à eux, qui rend plus saisissante cette tragédie qui a fait plus de 1012 victimes le 29 mai 1914.

Les images de quatre vidéos, d'une durée variant de 7 à 16 minutes, présentées dans la Maison du gardien, en face du Pavillon de l'*Empress*, en disent long. La projection 3D et l'infographie de la collision rendent le voyage de l'intérieur de ce drame encore plus réel.

Qui ne saisisait pas l'horreur de cette tragédie à la vue du petit porte-monnaie retrouvé dans la main de la jeune Dolly Brooks, qui a péri lors de la 192^e traversée de l'*Empress*, mais dont les parents ont survécu?

Jeudi, un groupe de jeunes, pourtant en vacances, écoutaient attentivement les différentes descriptions données par le guide Jean-François Dumais.

Les écrans tactiles facilitent la compréhension des événements, tout comme les grands ta-



Le Musée de la mer à Pointe-au-Père

bleaux explicatifs accrochés le long d'un bastinage équipé, de section en section, d'un message audio sur les péripéties du naufrage, qui n'a duré que 14 minutes.

Une visite au Musée de la mer peut être complétée par la découverte du phare ou des activités d'animation à caractère familial sur la plongée en scaphandre.

PLUS DE GROS LOT!

Cette nouvelle exposition a compté sur la collaboration rare de la Cour fédérale du Canada, qui a remis aux responsables du Musée des documents exceptionnels, comme le livre de la commission d'enquête de Lord Mersy, celui-là même qui avait présidé l'enquête sur le *Titanic*.

Inutile de songer à retrouver des pièces de valeur à l'intérieur de l'épave. Le pari est devenu impossible depuis la protection de l'épave, en 1999, par la Loi des biens culturels du gouvernement du Québec.

Le gros lot, constitué de lingots d'argent, a été retiré par le propriétaire, la compagnie Canadien Pacifique, quelques mois après le naufrage : une valeur, en 1914, de plus de un million de dollars!

Septuagénaire de La Pocatière disparu



Jean-Charles Dionne

■ La Sûreté du Québec de la MRC de Saint-Pascal-de-Kamouraska recherche activement Jean-Charles Dionne, 79 ans, de La Pocatière. L'homme, qui souffre de la maladie d'Alzheimer, a été vu pour la dernière fois hier, à 10 h. Il a quitté sa résidence pour se rendre au

chalet familial à Rivière-Ouelle. Il conduit une Ford Taurus quatre portes 1990 gris-bleu, avec un pare-choc bourgogne, immatriculée GRK 912. M. Dionne mesure 1,73 et pèse 73 kilos. Toute information pertinente peut être transmise en composant le 310-4141. J-F.N.

PÉNURIE D'EAU À TROIS-PISTOLES

Les compteurs constituent la solution, selon le maire

MARC LAROUCHE
Collaboration spéciale

RIVIÈRE-DU-LOUP — Jean-Pierre Rioux en a assez. Souvent, en été, Trois-Pistoles vit une pénurie d'eau. La saison 2003 n'a pas fait exception. Jeudi, on a frisé le drame. Il manquait plus de 104 centimètres d'eau au réservoir. Cinq de moins et c'est de l'air qui aurait pénétré dans les tuyaux. Le conseil estime que c'est la surconsommation qui est à la base du problème. Aussi, le maire envisage d'installer des compteurs d'eau chez les 4800 clients du réseau.

« Nous avons des noms de personnes qui font couler l'eau 24 heures par jour, pratiquement 12 mois par année. Cela n'a pas de sens. Le problème ne se situe pas à l'entrée du réseau, mais à la sortie. Il y a surconsommation et il faut que cela cesse », lance le maire. La situation la semaine dernière était à ce point critique, qu'en cas d'incendie, les pompiers auraient été coincés.

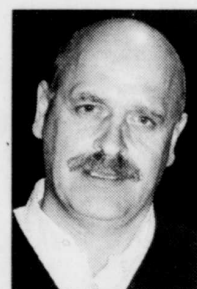
L'avis de faire bouillir l'eau et de restreindre la consommation a été lancé, et 34 camions citernes, chargés chacun de 35 000 litres d'eau, sont arrivés en renfort de Rivière-du-Loup et de l'île Verte. « Le réseau a été stabilisé hier (lundi), mais le problème n'est pas réglé pour au-

tant. Le réseau municipal est alimenté par de l'eau de pluie. Il en entre suffisamment, mais il en sort trop. »

Depuis trois semaines, l'administration Rioux reçoit l'aide d'une firme de Québec pour identifier les fuites potentielles. L'opération est un succès, puisque 21 fuites ont été détectées. Celles qui se situaient dans le réseau municipal ont été colmatées. « Toutes les bornes fontaines ont été démontées et remises à neuf. Ce n'était pas prévu au budget. Nous allons certainement défoncer, mais on a beau dire aux gens de se serrer la ceinture, rien n'y fait. Nous avons fait nos devoirs, la population devra aussi faire sa part. »

M. Rioux n'a pas le goût de rire. Le 13 septembre, lors de l'évaluation de la première année au pouvoir de son administration, le conseil discutera de l'installation de compteurs d'eau. « Cela m'apparaît comme étant la solution idéale. Dans certaines municipalités, la consommation d'eau a diminué de 45 % après l'installation de compteurs. »

D'ici là, le maire espère que le gouvernement acceptera son projet d'usine de filtration de 6,3 millions \$. « Selon les récentes discussions que j'ai eues, de bonnes nouvelles devraient nous parvenir très bientôt. »



Le maire Jean-Pierre Rioux

MURDOCHVILLE

Il reste 50 maisons à vendre au prix de chalets

HENRI MICHAUD
Collaboration spéciale

MURDOCHVILLE — Vous cherchez une résidence à peu de frais? Une cinquantaine sont offertes sur le marché immobilier de Murdochville et ce, pour un prix inférieur à celui d'un chalet.

« Il nous reste 28 maisons à vendre, affirme M^{me} Hélène Gagnon, porte-parole de la compagnie minière Noranda. Ces résidences, acquises d'ex-travailleurs de la société minière, sont offertes au plus offrant. »

Le programme de l'entreprise a déjà donné d'excellents résultats. « Au départ, nous avions 73 maisons à vendre : 29 ont déjà trouvé preneurs et 16 transactions seront complétées sous peu. Une maison offerte à 200 000 \$ sur le marché montréalais peut vous appartenir pour 20 000 \$. Toutes sont vendues par soumission. »

Le prix suggéré varie de 3000 \$ à 23 000 \$, selon une liste récente obtenue par LE SOLEIL.

Les acheteurs sont des gens de Murdochville, souvent des locataires, et des personnes venues de l'extérieur de la région. « Nous avons vendu des propriétés à des retraités de la région de Québec et de la Beauce, par exemple. Des familles sont aussi revenues dans la ville pour s'y installer », ajoute M^{me} Gagnon.

Les propriétés ont été achetées à 65 % de leur valeur municipale en 1998. « En revendant ces maisons, nous souhaitons minimiser les pertes dues à la fermeture de nos installations. »

Noranda offre également un montant égal à 50 % de la valeur de la résidence d'un ex-employé, pour ensuite lui donner la résidence.

LES RETRAITÉS INTÉRESSÉS

René Martineau, un entrepreneur à la retraite de Saint-Bernard, et sa conjointe, Denise Breton, viennent d'emménager dans leur résidence secondaire. « Dans notre région, cette maison, avec foyer encastré, vaudrait près de 100 000 \$. Or, nous l'avons achetée pour un prix inférieur à celui d'une roulotte usagée, soit 15 000 \$. Nous qui aimons la chasse, la pêche et le ski, Murdochville est l'endroit idéal. »

« Nous sommes très heureux de notre décision. Nous songeons même à acheter une autre maison pour la louer, ou la prêter, à nos amis. »

Le couple possède également un chalet dans la région de Sorel. Il a investi environ 115 000 \$ pour

acheter et rénover cette dernière propriété.

Noranda n'est pas la seule à chapeauter un programme d'accès à la propriété. « Il nous reste 22 maisons à vendre, affirme le maire Marc Minville, également président du Comité de développement. Elles sont offertes à des prix variant de 10 000 \$ à 13 000 \$, mais la vente de maisons par Noranda a eu des effets négatifs. Nous n'avons vendu aucune maison en un an, même si notre programme était novateur. »

Un seul acheteur potentiel tente présentement d'obtenir le financement nécessaire pour acquérir une résidence. Le comité songe même à réviser ses critères pour faciliter l'accès aux propriétés restantes, offertes au cinquième de leur valeur réelle.

« Ce qu'il nous faut ici, c'est de l'emploi », affirme le maire, qui aurait, selon nos sources, bénéficié du programme mis de l'avant par Noranda.

PERTE DE VALEUR

Ces deux programmes ont toutefois des effets pervers. Une maison construite dans les années 90 et évaluée à 76 700 \$ en 1998 ne vaut plus que 27 600 \$. Or, plusieurs propriétaires ne peuvent se qualifier pour obtenir des compensations de Noranda. La valeur de leur patrimoine s'est donc effondrée, entraînant du même coup des pertes financières appréciables pour ceux qui désirent partir.

« Et c'est ce que je déplore, dira le maire Minville. Plusieurs ont payé les maisons au prix du marché ou ont investi des milliers de dollars pour rénover. Ils se retrouvent avec de sérieuses pertes sur les bras. »

En contrepartie, les maisons vendues à rabais permettent aux gens d'acquérir une propriété à peu de frais. Ils doivent toutefois respecter certaines conditions, dont celle de vivre dans la localité ou d'y laisser la propriété durant au moins trois ans avant de la démembrer.

Les Murdochvillois ont déjà vu la valeur de leurs maisons chuter de façon dramatique, notamment après l'incendie d'un convoyeur installé sous terre, en 1987. Mais le marché s'était redressé par la suite.

Les taxes municipales, elles, s'élèvent à 5,60 \$ du 100 \$ d'évaluation (840 \$ pour une résidence évaluée à 15 000 \$). Ce taux inclut tous les services offerts par la municipalité.

Ça vous intéresse?

Noranda a encore 28 maisons à vendre, la Ville, 22

ÉDITORIAL

Président et Éditeur ALAIN DUBUC
 Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR
 Directeur de l'éditorial JEAN-MARC SALVET
 Directeur de l'information FRANÇOIS BOURQUE

Un choix logique

Nous avons assisté ces dernières semaines à la conjugaison d'éléments qui nous permettent de croire que le Sommet de la Francophonie prévu en 2008 aura lieu à Québec. Ce serait un choix logique et souhaitable, puisque la cité de Champlain célébrera alors son 400^e anniversaire de fondation. Mais comment expliquer que cette perspective soulève si peu d'enthousiasme?

Un Sommet de la Francophonie réunissant une cinquantaine de chefs d'État et de gouvernement à Québec en 2008? L'idée germe depuis plusieurs mois déjà. Elle a ressurgi à l'occasion d'un entretien qu'ont eu Jean Charest et le premier ministre français, Jean-Pierre Raffarin, à la fin du mois de mai. Le maire Jean-Paul L'Allier l'a ensuite évoquée à Paris devant le président de la République, Jacques Chirac. Fin juin, c'est le secrétaire général de l'Organisation internationale de la francophonie, Abdou Diouf, qui l'a appuyée.

Le doute n'est donc plus vraiment permis... Au milieu des festivités, des inaugurations et des commémorations de toutes sortes, un événement politique d'envergure internationale se déroulera à Québec dans cinq ans.

En dehors des initiés, cet événement semble toutefois susciter bien peu d'enthousiasme. Peut-être est-ce dû au fait que la planète francophone n'a jamais pu concrétiser les espoirs placés en elle. Plus largement, il faut ajouter que les grandes rencontres internationales de ce type engendrent de plus en plus de perturbations dans la vie quotidienne des citoyens.

Personne aujourd'hui n'a vraiment envie de voir sa ville être prise en otage par des dignitaires étrangers et les incroyables mesures de sécurité qui les accompagnent. Personne n'a envie non plus de voir sa cité être prise d'assaut par les casseurs se faufilant au milieu des manifestants pacifiques. À Québec, on se rappelle trop bien du Sommet des Amériques.

En même temps, bien des gens sont toujours prêts à accepter l'idée qu'un grand sommet comme celui de la Francophonie ne va pas sans inconvénients. En outre, le cercle de citoyens prêts à supporter un certain niveau de désagrément s'élargirait probablement si nous avions la conviction que ces rencontres servent vraiment à quelque chose — et à quelque chose de positif. L'adhésion de la population passe par là.

L'espace francophone a deux principaux mérites. D'abord, celui de favoriser le dialogue Nord-Sud. Ensuite, celui de porter à bout de bras l'idée selon laquelle la richesse du monde se fonde sur sa diversité et que les produits culturels doivent pouvoir faire l'objet de mesures particulières de protection. C'est bien, mais c'est insuffisant.

Ce que nous sommes tous maintenant en droit de souhaiter, c'est que la Francophonie retrouve son inspiration fondatrice. C'est qu'elle permette de jeter plus de ponts entre les nations qui la composent. C'est aussi, et c'est urgent, qu'elle œuvre beaucoup plus fortement à l'instauration de la démocratie partout où des peuples en sont privés.

Nul doute que Québec est la ville idéale pour accueillir le Sommet de la Francophonie en 2008. Mais pour que le passage de la caravane francophone ne soit pas uniquement vu comme une nuisance dans la vie des citoyens, il faut que la Francophonie poursuive et accélère son renouveau. En d'autres mots, il faut que le jeu en vaille la chandelle.

Le rendez-vous de Québec marquera la petite et la grande histoire s'il parvient à sceller la renaissance de cet ensemble hétéroclite.



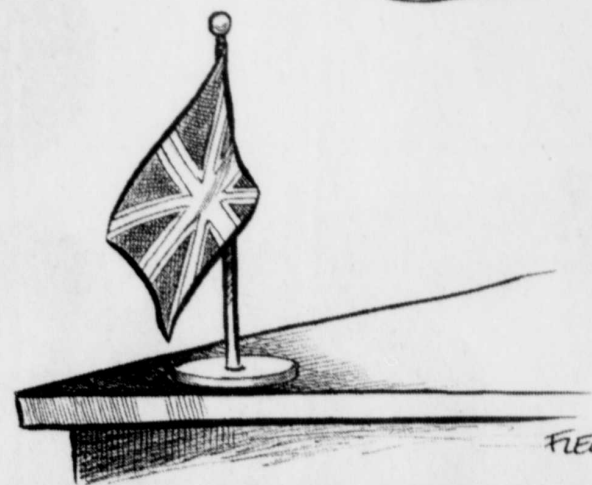
Jean-Marc Salvat

JMSalvat@lesoleil.com

DANS UN IMPORTANT BUREAU À LONDRES...



VOTRE MISSION CONSISTE À TROUVER DES ARMES DE DESTRUCTION MASSIVE!



FLEC 22-7-03

CARREFOUR DES LECTEURS

Les tarifs au zoo et à l'aquarium

Quand mes filles étaient plus jeunes et que je souhaitais marcher avec elles, j'avais beaucoup plus de succès en suggérant une visite au zoo plutôt que de faire le tour du pâté de maisons. L'aquarium était réservé aux journées pluvieuses d'automne et du printemps. Cela valait la peine d'acheter un laissez-passer annuel. Ces deux équipements ont fait peu ou pas de différence. Malheureusement, la grande majorité des familles de la région ne pourront jamais en profiter, et c'est dommage car il s'agit d'équipements, dans le cas du zoo surtout, accessibles en commun.



Une vedette de l'Aquarium de Québec.

Par contre, je trouve qu'on manque un peu d'imagination quand il s'agit de concilier les impératifs financiers avec le maintien d'une accessibilité pour les gens de la région. On pourrait, par exemple, créer une carte Accès qui réduit les tarifs d'entrée pour les résidents. Ou encore, laisser l'entrée libre une journée par semaine, une fin de semaine par saison... En attendant qu'on trouve une idée brillante, pour les marchés familiales, les sorties des dimanches pluvieux d'automne ou trop froids

d'hiver, il reste toujours les centres commerciaux. Belles sorties pour la famille, belle avancée pour la culture!

Nicole Brais
 Charlesbourg

Maizerets, que de souvenirs...

(À Lise Fournier)

Je crois que c'est cela quand on parle du patrimoine. Maizerets, c'est un lieu enchanteur qui nous a fait vivre des joies et verser des pleurs. Les vieux arbres centenaires ont bercé mon enfance. Car je suis née sur cette ferme du Séminaire de Québec en 1911, à l'époque des «longues souches», comme le dit M. Pronovost de la Ville de Québec. Le 16 juillet 1921, c'est l'anniversaire du décès de ma mère Georgianna Langevin, épouse de feu Eugène Lortie, agronome et gardien de la ferme. Ce site a été détruit à moitié par un incendie en 1922. Nous avons vécu ces deux tragédies qui ne s'oublient pas. Ce qui me surprend, c'est que l'on ne fait jamais l'éloge de ceux qui ont fait vivre ce domaine. Née d'une famille de 12 enfants, ces deux épreuves ont brisé la vie de la famille Lortie. Je tiens à vous le mentionner, vous qui écrivez de si beaux articles. Félicitations et grand merci.

Marie-Jeanne Lortie, 91 ans
 (nom d'auteur: Jeanne d'Orléans)
 Saint-Laurent, île d'Orléans

Je me souviendrai...

La belle unanimité du ROC (rest of Canada), concernant la joie manifestée par les autres premiers ministres pour cette trouvaille de Jean Charest, a des aspects de déjà vu. Souvenez-vous de la grande manifestation d'amour des anglophones qui s'est tenue à Montréal lors du référendum de 1995. Elle n'a pas fait long

feu. Dès le lendemain, les quotidiens du reste du Canada nous traitaient comme du poisson pourri. Le problème, c'est que les Québécois oublient leur devise, «Je me souviens»...

André Ouellet
 Roberval

Emplois tout cuits?

Le débat actuel tourne autour de la réintégration au marché du travail des assistés sociaux aptes au travail, sous l'impulsion du ministre de la Solidarité sociale, Claude Béchard. La coercition administrative semble l'outil préconisé. Se pourrait-il que le ministre ne comprenne pas sa propre brusquerie dans le dossier, alors qu'un minimum de tact enseignerait un changement d'attitude psychologique salutaire, chez des travailleurs découragés? Nous avons droit à une campagne médiatisée de motivation au travail promettant subventions, allocations, primes, etc., aux prestataires. Objectif: fournir l'emploi tout cuit à ceux qui sont aptes au travail et disponibles, — prêts à réagir. Le budget de cette pratique interventionniste recevra l'approbation du contribuable québécois pourtant surtaxé. Les prestataires opposés au mouvement connaîtront pour leur part des coupes solides. Quel antidote faut-il à cet interventionnisme? Laisser-faire les pions socio-économiques? Tolérer la structure immédiate du marché du travail? Et nous fier à la sagesse d'un ministre de la Solidarité sociale inspiré, lequel déclarait (voir le site Internet du MSS): «Je crois fermement que le Québec dispose d'une assise économique solide et d'une économie suffisamment diversifiée pour soutenir la création d'emplois en 2003 et au cours des prochaines années.»

Marc Everell
 Beauport

DÉBAT

La relance de Murdochville: un partenariat à construire

Nathalie Normandeau

L'auteure est députée de Bonaventure, ministre déléguée au Développement régional et au Tourisme et ministre responsable de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

(Réplique à Marc Minville, maire de la municipalité de Murdochville)

La semaine dernière, notre gouvernement a dévoilé son intention de tout mettre en œuvre afin d'assurer un nouvel avenir à la municipalité de Murdochville. Conscients du défi colossal que représente la reconversion économique d'une ville mono-industrielle, nous convenons qu'une relance viable doit débiter par des projets concrets à l'intérieur de secteurs économiques prometteurs. C'est ce que nous avons annoncé. Nous avons identifié les bases sur lesquelles la relance de Murdochville sera possible: l'énergie renouvelable et l'écotourisme.

Il n'y aura donc ni fermeture ni indemnisation pour ceux qui désirent quitter. Nous avons fait le choix de donner à Murdochville un nouvel avenir.

DEUX PROJETS

Deux projets très concrets ont été présentés à la population: le projet de 3Ci qui consiste en l'implantation de deux parcs d'éoliennes et le centre

d'appels de la Société d'assurance automobile du Québec. Par ailleurs, le Technocentre éolien, basé à Gaspé, négocie avec Hydro-Québec la mise en place d'un parc de démonstration d'éoliennes.

Enfin, l'appel d'offres de 1000 MW, émis le 12 mai dernier par Hydro-Québec, générera pour la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine d'importantes retombées économiques, soit plus de 500 M\$, uniquement pour le raccordement des parcs éoliens au réseau principal de distribution d'électricité.

La mobilisation des acteurs locaux et régionaux est la condition essentielle d'une véritable relance. Nos actions en matière de développement local et régional s'appuient sur le principe suivant: les collectivités locales et régionales sont les mieux placées pour décider des moyens à prendre pour se développer. Le gouvernement a la responsabilité de créer des conditions soutenant les collectivités dans leurs efforts de développement.

À Asbestos, notre gouvernement a mis en place le Fonds de relance d'Asbestos doté d'une enveloppe de 2 M\$, gérée par le milieu et le gouvernement.

Dans le cas de Murdochville, nous avons suivi la même logique: le Fonds de développement et de soutien, doté lui aussi d'une enveloppe de 2 M\$, fi-

nancé à parts égales par le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral, sera aussi géré par le milieu. Cette forme nouvelle de partenariat qui implique le milieu est selon nous gage de succès.

RELANCE À LONG TERME

Notre gouvernement s'est engagé à accompagner la population de Murdochville dans tout projet de relance viable à long terme. C'est pourquoi, en plus de cette assistance financière, un commissaire à la relance sera mandaté pour favoriser et accélérer le repositionnement de Murdochville en mobilisant la population locale, les entrepreneurs, les divers intervenants gouvernementaux et la municipalité.

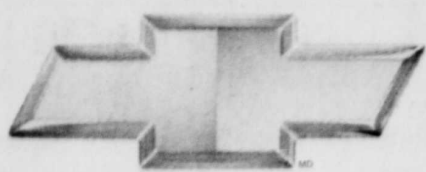
Nous avons clairement et résolument opté pour la relance. Nos actions porteront leurs fruits si elles peuvent prendre racine dans la mobilisation de l'ensemble des acteurs socio-économiques. Le gouvernement du Québec fait une offre de partenariat à la population de Murdochville, un partenariat mutuellement avantageux qui pourra contribuer au progrès économique, social et culturel de la municipalité et de la région dans son ensemble. Il appartient aux élus municipaux en particulier d'assumer leur responsabilité première, qui est le développement de leur collectivité.



Nathalie Normandeau

LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

Je répète que notre gouvernement maintiendra le cap pour appuyer les efforts que la communauté investira dans la construction de son avenir.



CHEVROLET



GRANDE LIQUIDATION GM



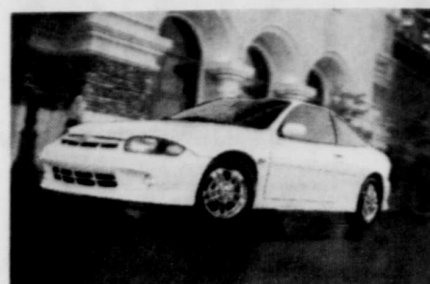
0%

DE FINANCEMENT À L'ACHAT PENDANT 60 MOIS*

PLUS

1000\$ de réduction*

À L'ACHAT OU À
LA LOCATION, SUR
PRESQUE TOUS LES
MODÈLES CHEVROLET
ET OLDSMOBILE 2003



CAVALIER CHEVROLET



VENTURE CHEVROLET



MALIBU CHEVROLET



AVALANCHE CHEVROLET



ALERO Oldsmobile



TRACKER CHEVROLET



IMPALA CHEVROLET



SILVERADO CHEVROLET



TRAILBLAZER CHEVROLET



BIEN PLUS.



L'association des concessionnaires Chevrolet suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant à la plupart des modèles neufs 2003 en stock à l'achat ou à la location. Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. Les frais reliés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits payables à la livraison. *Le crédit de 1000 \$ comprend les taxes applicables. *Taux de financement à l'achat de 0 % disponible sur la plupart des modèles pour des termes allant jusqu'à 60 mois. Exemple de financement : 10 000 \$ à 0 % : 60 versements de 166,67 \$, coût en intérêts 0 \$, coût total de financement 10 000 \$. L'offre de financement à l'achat et la réduction de 1000 \$ (taxes incluses) ne s'appliquent pas aux modèles 2004, aux Corvette de Chevrolet, fourgonnettes passagers et marchandises/coupées et aux camions série C4500/5500. La réduction de 1000 \$ taxable ne s'applique pas aux Silverado de Chevrolet 2500/3500 cabines classiques et allongées (sauf C6P), Silverado de Chevrolet 2500/3500 à cabine multiplace et châssis-cabine, Silverado de Chevrolet 3500 HD châssis-cabine (style reporté). Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de la Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Un échange de véhicules entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.